

RAPPORT

d'activité

20|17



Sommaire

CLCL | 3>10

TERRITOIRE DE COHÉSION
CHIFFRES-CLÉS
ÉLUS
ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

PÔLE TECHNIQUE | 11>30

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE
ÉLIMINATION DES DÉCHETS
BÂTIMENT
ABATTOIR
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
BASSINS VERSANTS
ENVIRONNEMENT

PÔLE RESSOURCES | 31>40

FINANCES
COMMANDE PUBLIQUE
RESSOURCES HUMAINES

PÔLE SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE | 41>52

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE
CONSEIL INTERCOMMUNAL
DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION
DE LA DÉLINQUANCE
CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

PÔLE TERRITOIRE | 53>66

AMÉNAGEMENT
ÉCONOMIE

TRANSVERSALITÉ | 67>70

COMMUNICATION
ÉVÈNEMENTIEL

SERVICES SATELLITES | 71>80

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL
MAISON DE L'EMPLOI
OFFICE DE TOURISME

PARTENARIAT | 81>84

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE BREST



édito

Bernard Tanguy, président
Communauté Lesneven Côte des Légendes
CLCL

2017 ou le moment de s'arrêter sur les trois années passées et d'en dresser un premier bilan...

Un constat s'impose d'emblée : il s'agit bel et bien d'un mandat d'actions mais également de transition. Préparer l'avenir est primordial au vu des évolutions des compétences communautaires. Agir, construire, répondre aux besoins immédiats de nos usagers tout en anticipant les années futures, voilà notre challenge, à nous, élus de la Communauté Lesneven Côte des Légendes.

Entre perspectives et prospectives, les services sont à l'œuvre ! Notre feuille de route qu'est le projet de territoire avance. Les projets sont entamés mais ils nécessitent, de la part de tous, un investissement de longue haleine.

Le rapport, qui se veut être un résumé de nos actions de l'année écoulée, en atteste. Ce support, à présenter au sein de vos conseils municipaux, vous permet de prendre la mesure des actions achevées et entamées. J'en profite pour saluer le travail des services. La mouvance actuelle autour de la collectivité implique expertise, analyse et adaptation.

La CLCL est le reflet de ses 14 communes.

Fédératrice, le travail des élus et agents communautaires participe à la dynamique de nos villes. Continuons cette collaboration et qu'elle soit toujours aussi riche et fructueuse !

Bonne lecture,

**Votre président,
Bernard Tanguy**

CLCL

TERRITOIRE DE COHÉSION | 4

CHIFFRES-CLÉS | 5

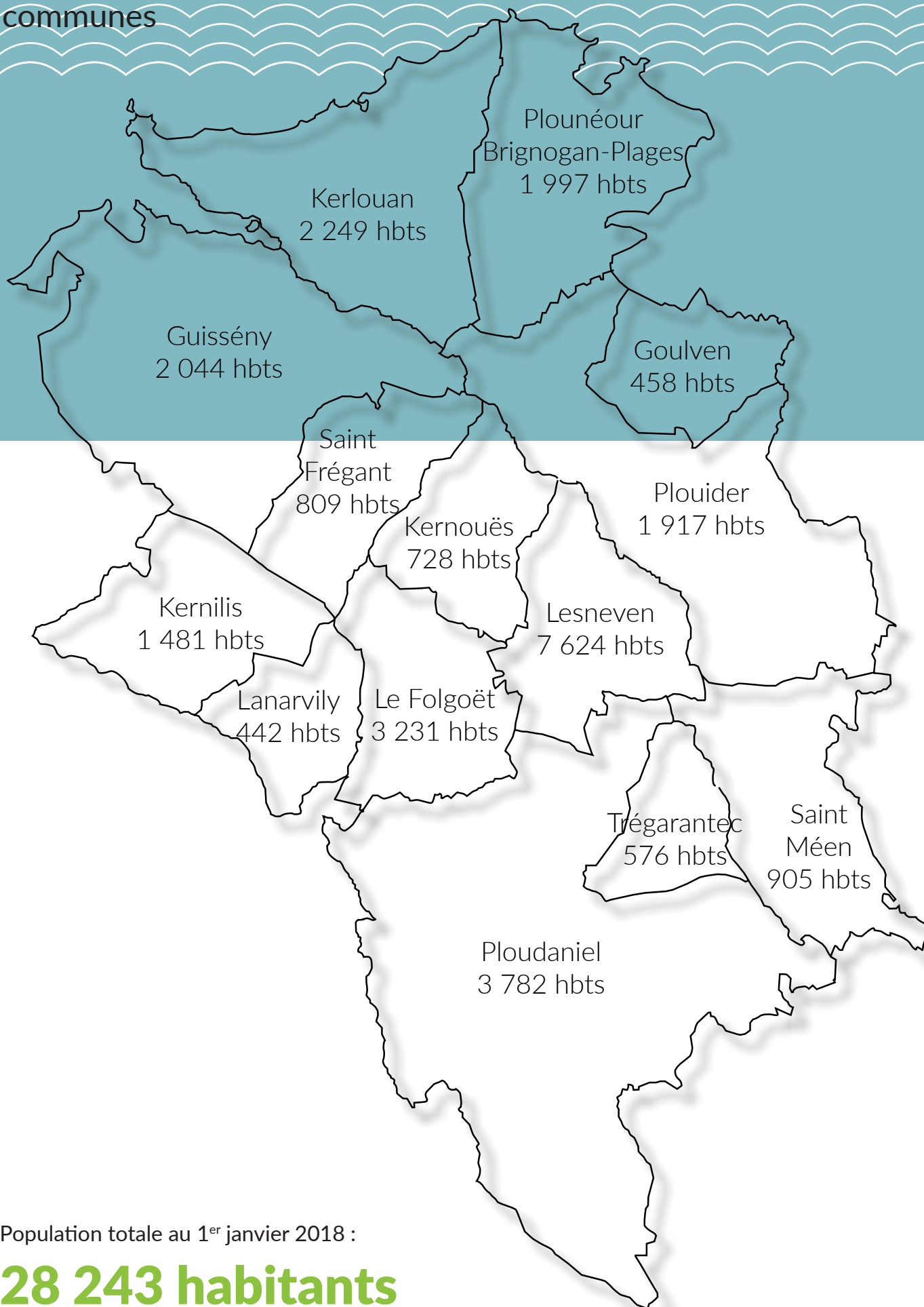
ÉLUS | 6>8

ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS | 9>10



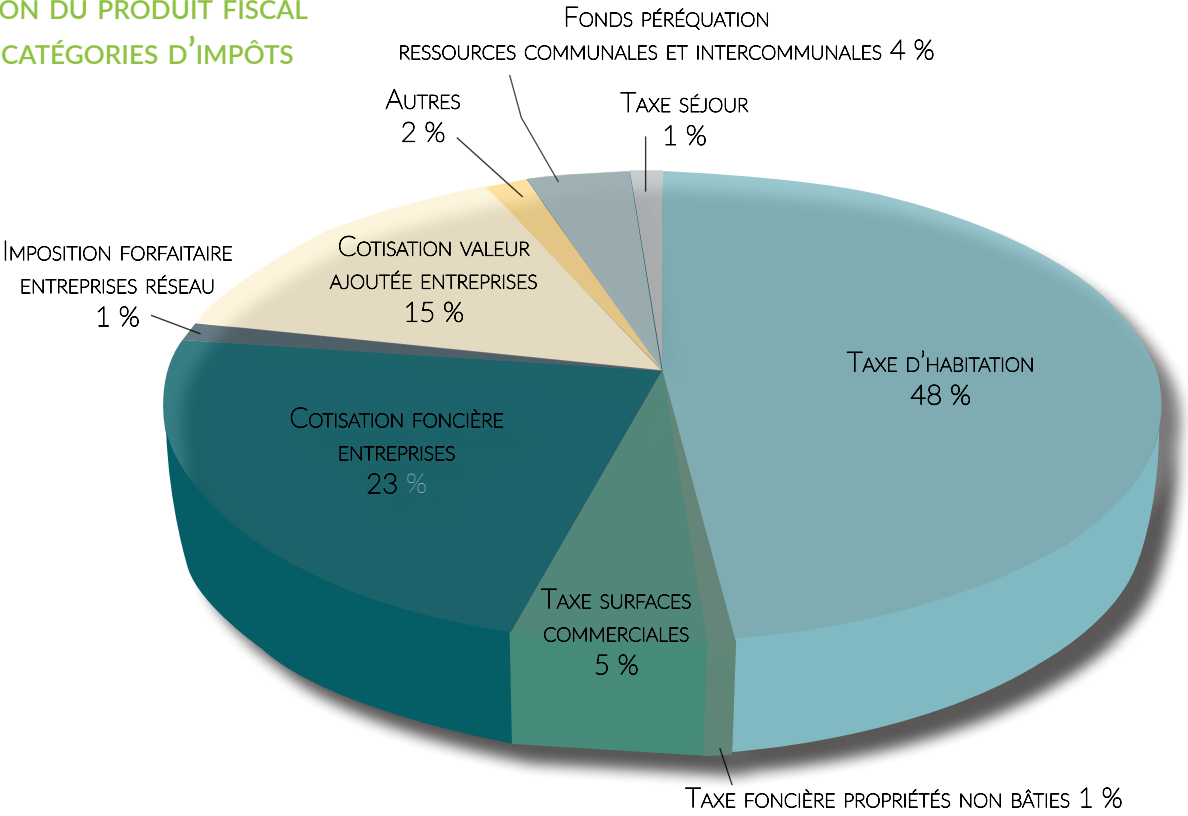
14

communes

Population totale au 1^{er} janvier 2018 :**28 243 habitants**

Population INSEE	28 459 hbts
Population Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	30 636 hbts
Encours de la dette	80 €/hbt
Potentiel fiscal	186 €/hbt
Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF)	0,350578
Produit fiscal brut reversé	6 877 723 €
aux communes au titre de l' Attribution de Compensation (AC)	1 179 355 €
aux communes au titre de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)	381 964 €
au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)	1 442 496 €
à l'office de tourisme (taxe de séjour)	55 684 €
Produit fiscal net	3 818 224 €
DGF	958 183 €

RÉPARTITION DU PRODUIT FISCAL
BRUT PAR CATÉGORIES D'IMPÔTS



		Sans la taxe de séjour
Taxe d'habitation	3 300 238 €	
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	56 522 €	
Taxe sur les surfaces commerciales	374 119 €	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	1 581 571 €	
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	76 087 €	
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	1 022 108 €	
Autres	114 256 €	
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)	270 331 €	
Taxe de séjour	82 491 €	
TOTAL RÉPARTITION DU PRODUIT FISCAL PAR CATÉGORIES	6 877 723 €	6 795 232 €

BUREAU COMMUNAUTAIRE

- 8 vice-présidents + maires (la commune de Lesneven est représentée par Madame Briand et Monsieur Quinquis, adjoints) = **16** conseillers communautaires.
- Réunion chaque 1^{er} lundi du mois à la demande du président.
- Pouvoir décisionnel par délégation du conseil communautaire.
- Instruction et préparation des différents dossiers à soumettre à la délibération du conseil et prise de connaissance des travaux des commissions.

- 11 séances.
- 16 délibérations.



Bernard Tanguy
président, maire du Folgoët



Françoise Briand
1^{re} vice-présidente - Adjointe à Lesneven



Raphaël Rapin
2^e vice-président - Maire de Guissény



Yvon Thomas
3^e vice-président - Maire de Lanrivily



Pascal Goulaouic
4^e vice-président - Maire de Plounéour-Brignogan-Plages



Joël Marchadour
5^e vice-président - Maire de Ploudaniel



Charlotte Abiven
6^e vice-présidente - Maire de Kerlouan



René Paugam
7^e vice-président - Maire de Plouider



Yves Quinquis
8^e vice-président - Adjoint à Lesneven



Pierre Adam
Maire de Kernilis



Christophe Bèle
Maire de Kernouës



Jacques Croguennec
Maire de Saint-Méen



Cécile Galliou
Maire de Saint-Frégant



Yves Iliou
Maire de Goulven



Agnès Jaouen
Maire de Trégarantec



Jean-Clément Zion
Maire délégué de Plounéour-Brignogan-Plages

COMMISSION PERMANENTE

- 1 président + 8 vice-présidents = **9** conseillers communautaires.
- Réunion chaque 3^e lundi du mois à la demande du président.
- Animation et coordination des travaux des commissions placées sous la direction de chaque vice-président.

■ 7 réunions.



Bernard Tanguy
Président

Françoise Briand

1^{re} vice-présidente
*Affaires sociales, emploi,
solidarité et insertion*



Raphaël Rapin

2^e vice-président
*Enfance-jeunesse,
voile scolaire*



Yvon Thomas

3^e vice-président
*Finances, marchés publics,
contrats*



Pascal Goulaouic

4^e vice-président
*Développement
touristique, communication,
très haut débit*



Joël Marchadour

5^e vice-président
*Développement
économique*



Charlotte Abiven

6^e vice-présidente
*Aménagement du territoire,
habitat, transport*



René Paugam

7^e vice-président
*Environnement,
déchets, assainissement non
collectif, abattoir*



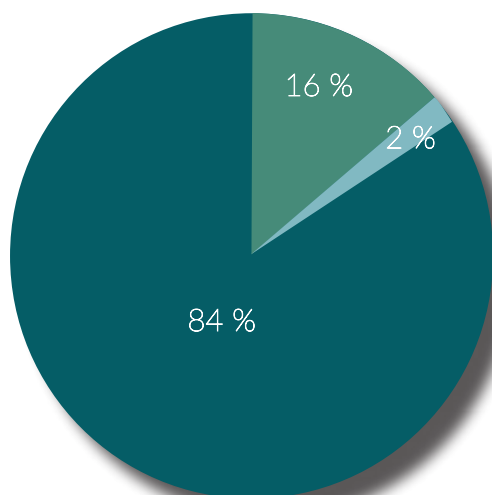
Yves Quinquis

8^e vice-président
*Travaux, équipements
communautaires,
accessibilité,
sport, culture*



ESPACE MULTIFONCTION KERJÉZÉQUEL (EMK)

UTILISATION ANNUELLE

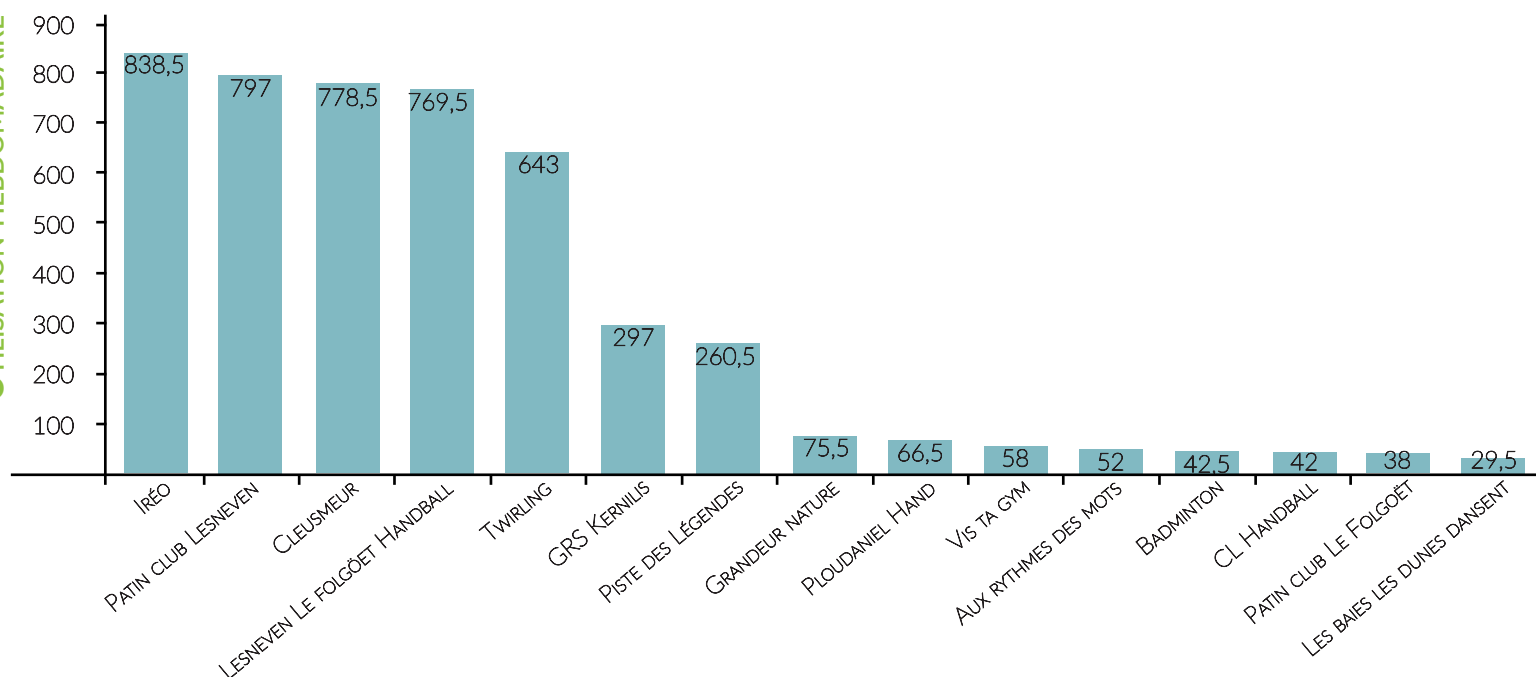


■ UTILISATEURS OCCASIONNELS GRATUITS
 ■ UTILISATEURS OCCASIONNELS PAYANTS
 ■ UTILISATEURS HEBDOMADAIRES

La CLCL (divers gratuits) a utilisé l'EMK 114,5 heures en 2017.

USAGERS	NOMBRE D'HEURES D'UTILISATION	TAUX D'OCCUPATION (EN %)
Iréo	838,50	14,27
Patin club Lesneven	797,00	13,56
Cleusmeur	778,50	13,25
Lesneven/Le Folgoët Handball	769,50	13,09
Twirling	643,00	10,94
GRS Kernilis	297,00	5,05
Piste des légendes	260,50	4,43
Grandeur nature	75,50	1,28
Ploudaniel handball	66,50	1,13
Vis ta gym	58,00	0,99
Aux rythmes des mots	52,00	0,88
Badminton	42,50	0,72
CL Handball	42,00	0,71
Patin club Le folgoët	38,00	0,65
Les baies les dunes dansent	29,50	0,50
Divers gratuits	950,00	16,16
Divers payants	139,00	2,37
TOTAL	5 877	100

UTILISATION HEBDOMADAIRE



PÔLE AQUATIQUE INTERCOMMUNAUTAIRE

44 925 passages d'élèves ont été dénombrés sur l'année.

■ 59 structures (établissements scolaires, instituts spécialisés, etc.) situées sur les communautés de communes du Pays des Abers et de Lesneven Côte des Légendes, et hors de ces territoires, ont ainsi profité de séances de natation au spadium.

■ Recettes : **1 061 233,16 €**.

■ Dépenses : **1 037 091,50 €**.



PÔLE TECHNIQUE

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	12>15
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	16>21
BÂTIMENT	22
ABATTOIR	23
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	24>25
BASSINS VERSANTS	26>28
ENVIRONNEMENT	29>30

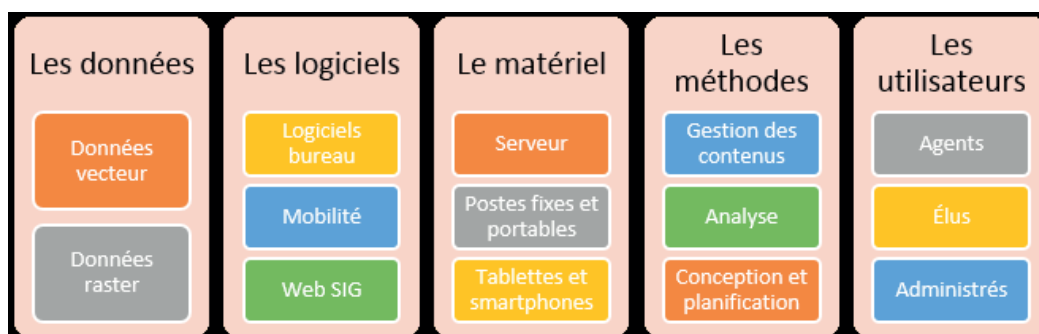
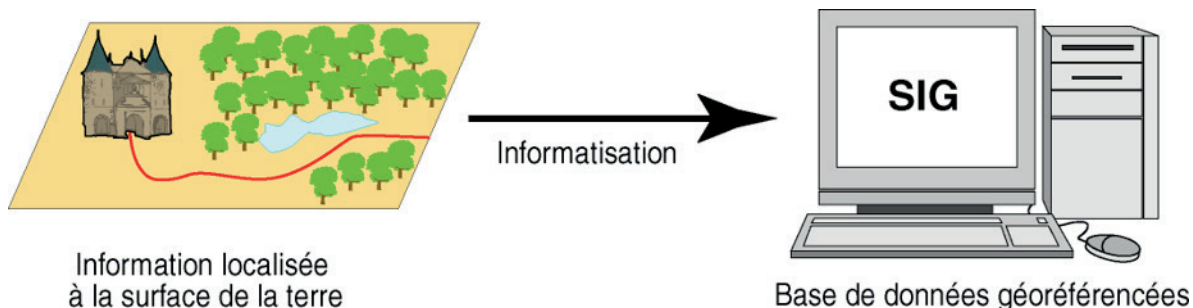


COMPRENDRE LE SIG

DÉFINITION

Un SIG peut être défini comme un outil informatique permettant de stocker, de gérer, de traiter et de représenter l'information géographique.

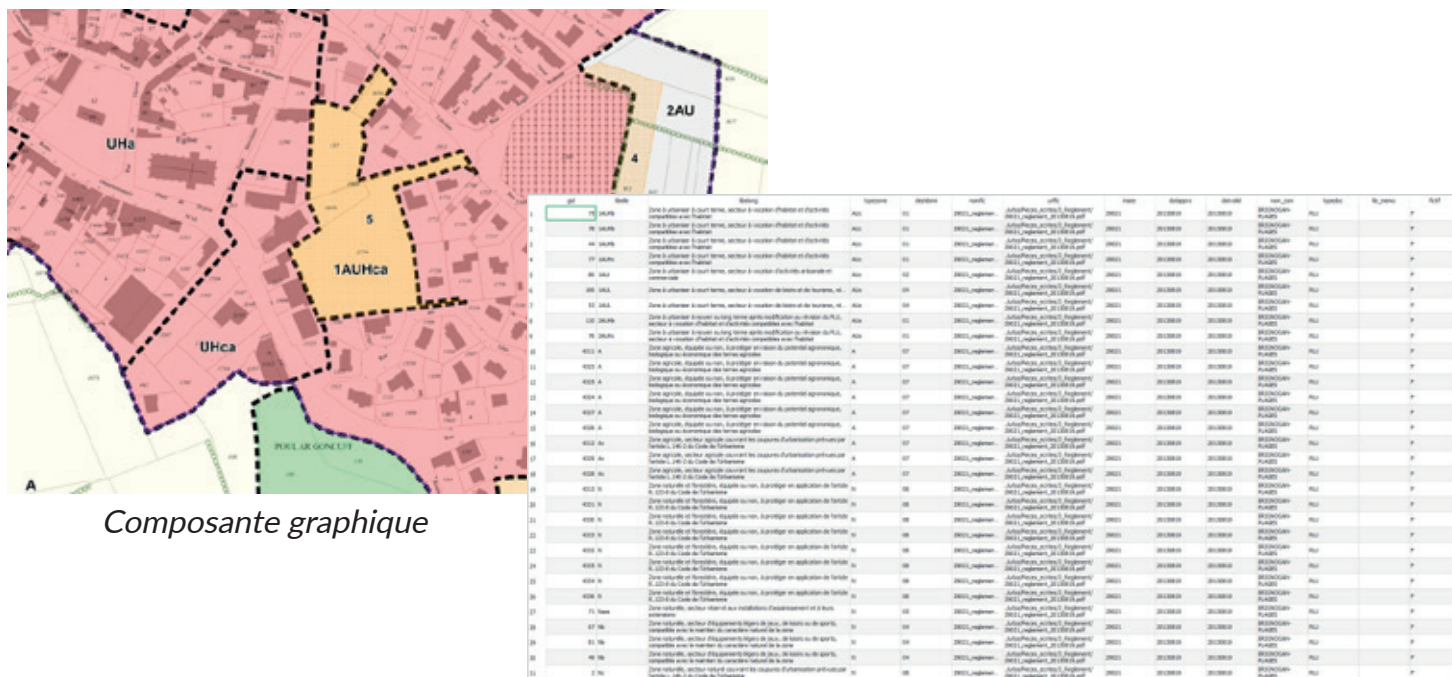
- L'information géographique constitue une interprétation du monde réel.



Un SIG est constitué de 5 composantes majeures

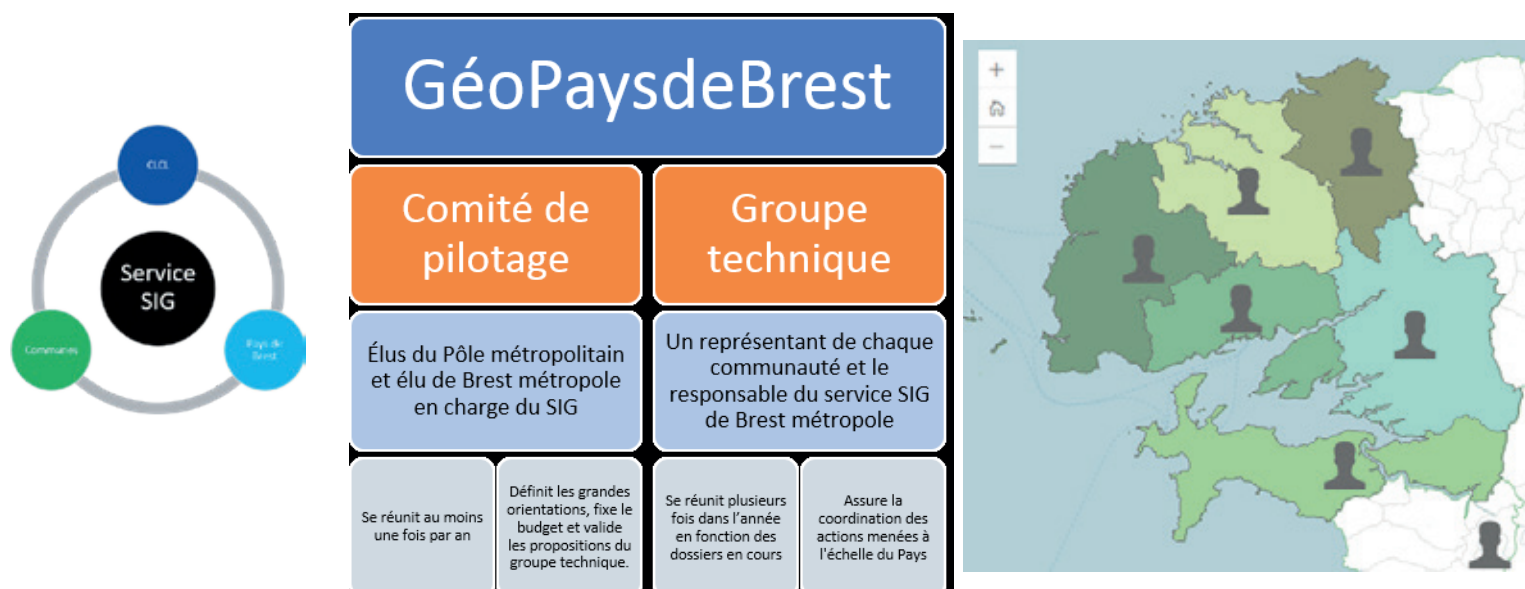
- Le SIG est à la croisée des chemins entre la géographie et l'informatique.
- Rôle clé dans les nombreux secteurs qui ont besoin d'analyse spatiale : urbanisme, environnement, transport, communication, etc.

EXEMPLE DE DONNÉE



Composante attributaire

ORGANISATION



L'administration et le développement de GéoPaysdeBrest sont confiés depuis janvier 2011 au service SIG de Brest métropole.

Au sein de chaque communauté, un géomaticien assure le lien entre les services de la communauté, les communes et le service SIG de Brest métropole.

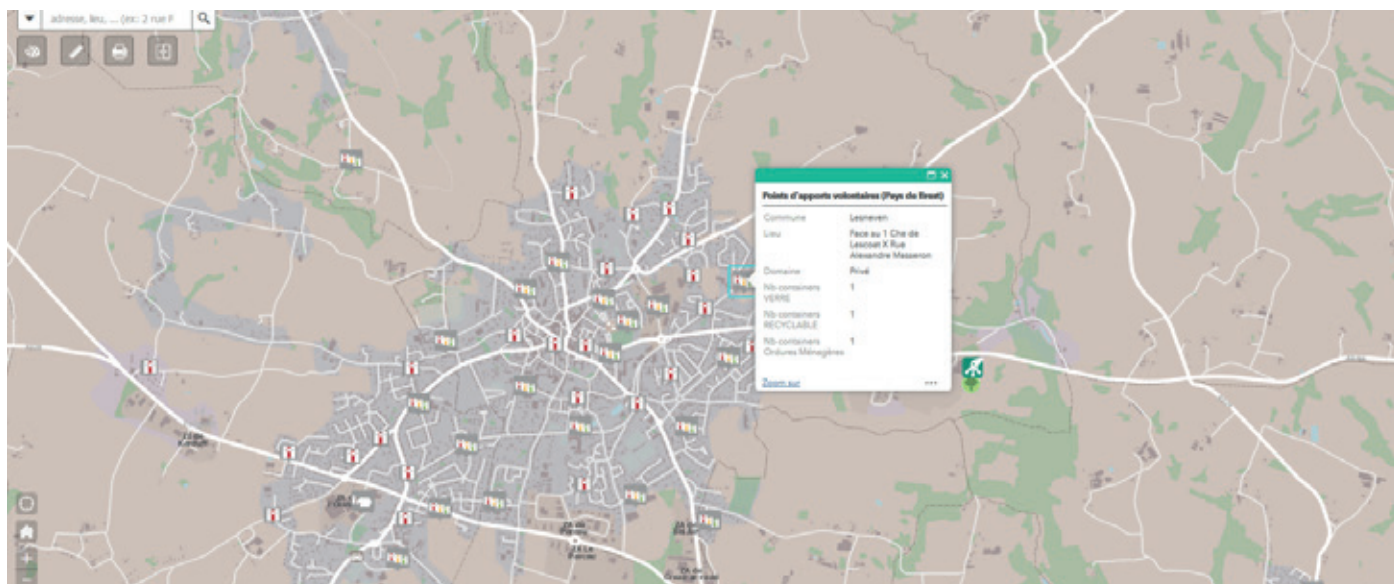
MISSIONS

Au sein de la communauté de communes, le technicien SIG occupe une place transversale. Il crée, met à jour et enrichit des données géographiques sur de nombreux thèmes dont les utilisations peuvent être variées :

- analyse spatiale (ex : étalement urbain sur une période donnée, répartition des points d'apport volontaire sur le territoire, analyse des risques de submersion marine, *etc.*),
- édition de cartes et de plans (ex : extraits du cadastre et de la photographie aérienne comme support de travail, mise à jour d'un plan de servitudes d'utilité publique ou de règlements graphiques comme le Plan Local d'Urbanisme [PLU], édition de plans de réseaux d'eau, *etc.*),
- publication sur GéoPaysdeBrest des nouvelles données produites qui peuvent être en accès restreint ou grand public,
- publication sur le Géoportail de l'Urbanisme et mise à jour des PLU et des cartes communales,
- mise en place d'outils de consultation basés sur le logiciel QGIS (logiciel SIG libre) ou sur GéoPaysdeBrest (ex : thèmes urbanisme, environnement, déchets, économie, foncier, *etc.*),
- assistance aux agents dans l'utilisation du SIG,
- relais avec les communes pour :
 - < recueillir les informations afin d'enrichir et mettre à jour les bases de données communautaires,
 - < accompagner les agents communaux dans l'utilisation de GéoPaysdeBrest, des outils de signalement ou d'outils SIG généralistes comme QGIS,
 - < permettre aux communes de publier des cartes interactives sur leur site Internet à l'aide de GéoPaysdeBrest,
 - < piloter des projets liés à l'information géographique pour le compte des communes,
 - < éditer des cartes et plans selon des demandes spécifiques.

ACTIONS

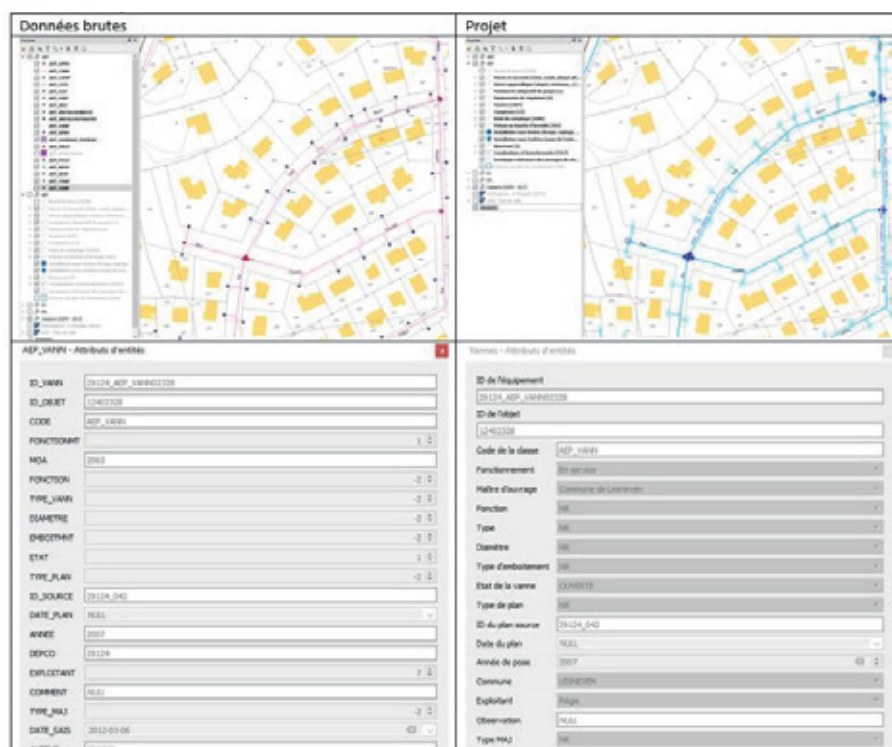
- Constitution d'une base de données PostgreSQL (base de données libres)/PostGIS (cartouche spatial).
- Création d'un projet QGIS intégrant toutes ces données et leurs symbologies.
- Création des données nécessaires à la mise en place du SI foncier éco (application en deux volets, SIG et Gestion de la Relation Client [CRM]) avec deux niveaux d'accès :
 - < grand public,
 - < gestion des Zones d'Activité Économique (ZAE), des lots et des entreprises.
- Publication des documents d'urbanisme sur le Géoportail de l'urbanisme :
 - < restructuration des données géographiques, des pièces écrites et création de fiches de métadonnées afin de répondre aux normes définies par le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG),
 - < 13 documents publiés à ce jour. Les deux autres sont en cours de révision,
 - < mise à jour de servitudes d'utilité publique : 3 documents,
 - < mise à jour de tous les documents pour intégrer le droit de préemption urbain (délibération communautaire).
- Saisie des points d'apport volontaire :
 - < édition d'un atlas pour le Service Public d'Élimination des Déchets (SPED) : aide à l'analyse des logements en apport volontaire ou bacs individuels,



- < publication d'une application de consultation.
- Fourniture à l'office de tourisme d'un fond pour la future carte touristique.
- Saisie des itinéraires de randonnées.
- Création de projets SIG sur la thématique urbanisme et cadastre pour chacune des communes de la collectivité :
 - < interface de QGIS simplifiée pour la consultation,
 - < mise en page type pour faciliter l'édition de documents,
 - < rencontre des agents communaux pour les former à l'utilisation de cet outil ainsi qu'à ceux de GéoPaysdeBrest et de Sign'Adresse.
- Reprise des déclarations faites sur Sign'Adresse depuis 2012 pour les intégrer au plan de ville de GéoPaysdeBrest. Toutes les déclarations entre septembre 2012 et septembre 2017 sont reprises sauf Ploudaniel et Plouneour-Trez.
- Simulation du débordement de la digue à Kerlouan (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations [GEMAPI]) et identification des bâtiments touchés.



- Création d'un projet QGIS pour la consultation et la production des données de réseaux d'eau (alimentation en eau potable, eaux usagées et eaux pluviales) :
 - < fonctionne à la fois sur ordinateur et sur tablette/téléphone pour un accès en mobilité,
 - < intègre tous les alias de noms de couches, de champs, les domaines pour remplacer les valeurs codifiées, calculs automatiques et symbologies. Simplification de la lecture, saisie par liste déroulantes,
 - < phase de test en cours.



- Cartes ou informations ponctuellement demandées par quelques services et élus.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

MODES DE COLLECTE

La collecte est réalisée en régie par 12 agents qui disposent de deux camions-grues et de trois camions-bennes, dont deux sont utilisés toute l'année. Le troisième est mis en service lors des tournées de rattrapage des jours fériés ou en remplacement d'un autre camion-benne.

Il existe deux modes de collecte des ordures ménagères :

■ collecte des Points d'Apport Volontaire (PAV). 109 colonnes enterrées et semi-enterrées sont implantées sur le territoire :

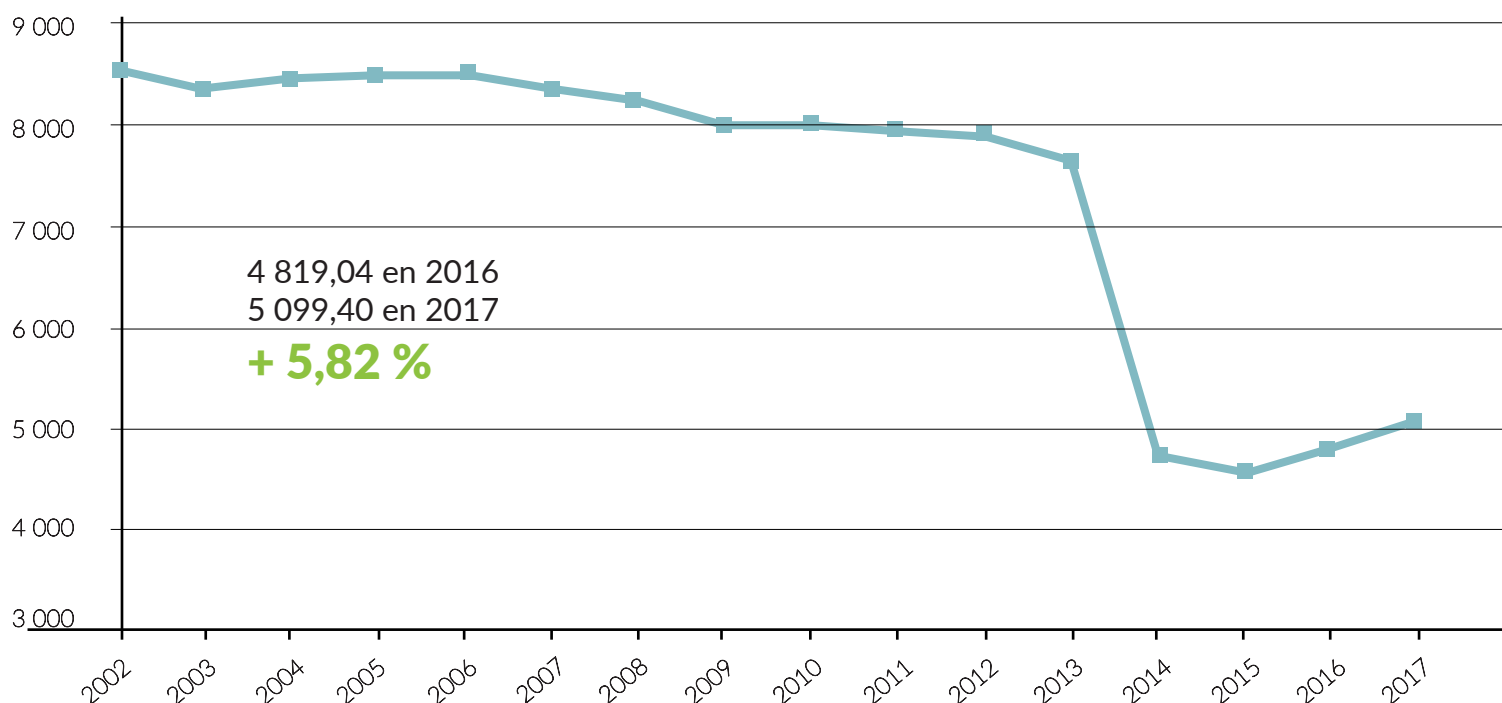
< de mai à septembre : 164 heures de collecte par semaine en moyenne sont réalisées,

< d'octobre à avril : 132 heures de collecte par semaine en moyenne sont réalisées.

■ collecte des bacs individuels de 120 et 240 litres.

➔ Pour les usagers qui le souhaitent et dont l'habitation se trouve à plus de 200 mètres des PAV.

TONNAGES COLLECTÉS



COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES MÉNAGERS

COLONNES

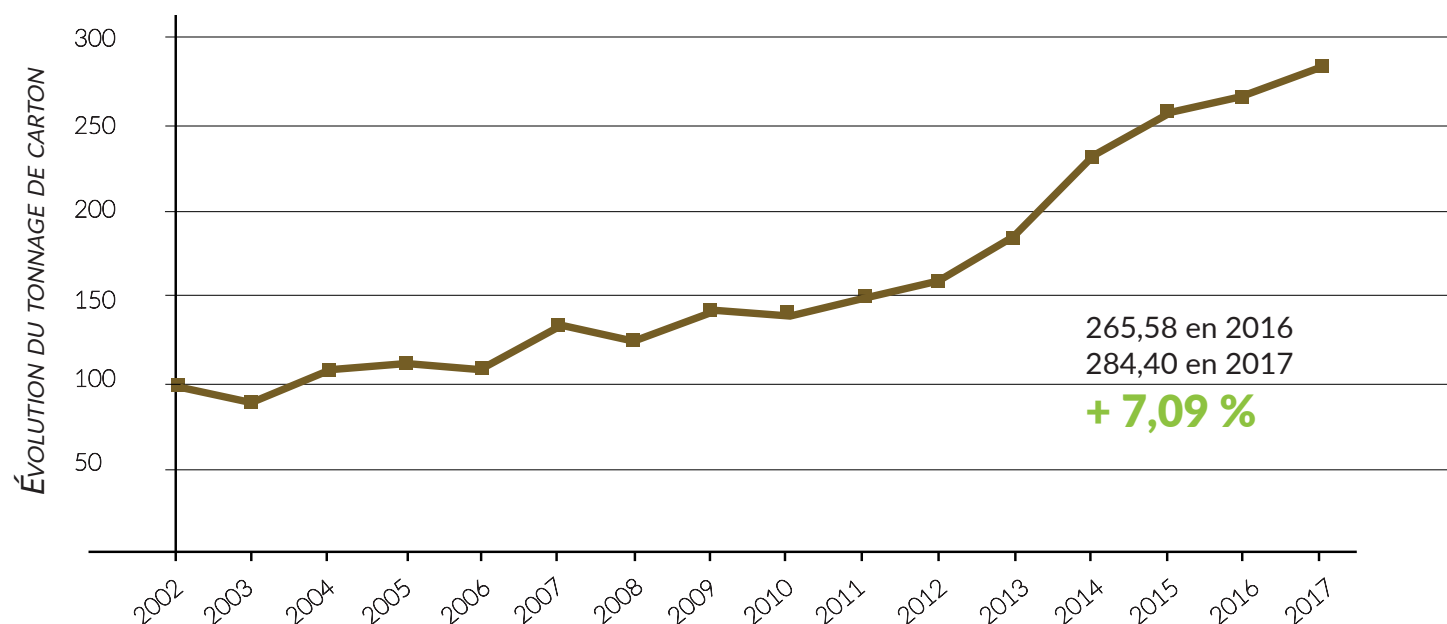
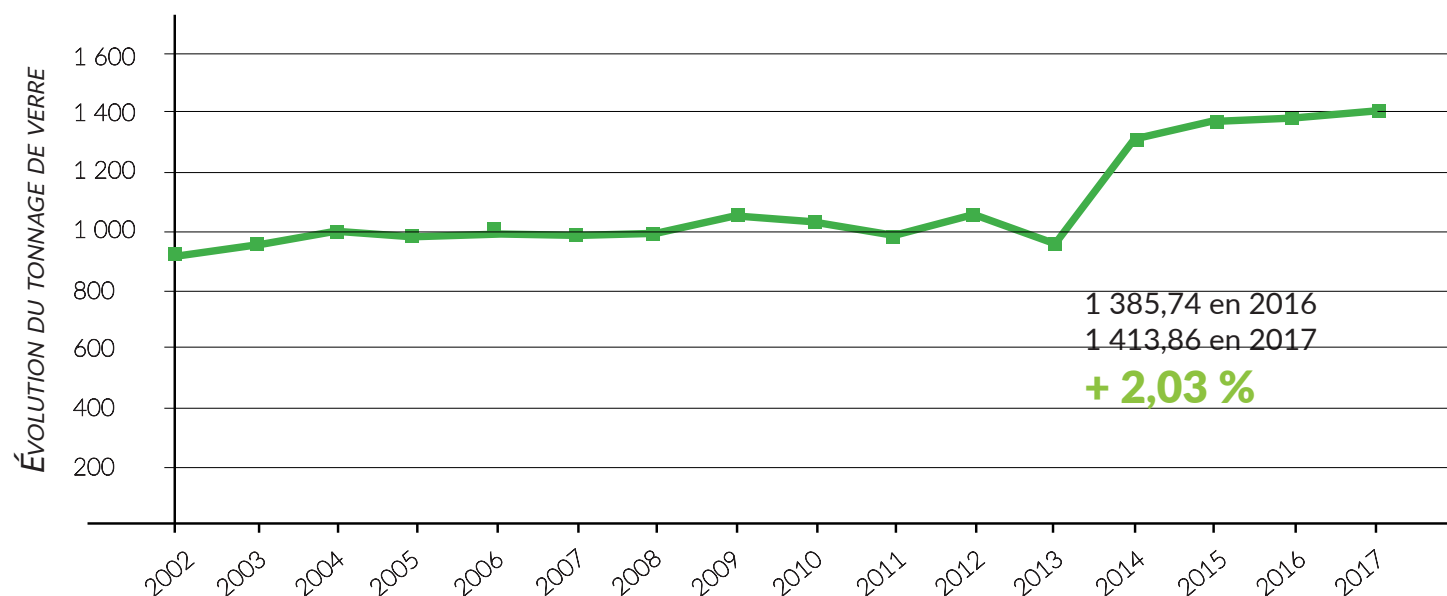
Deux types de colonnes existent pour le tri sélectif :

■ repère jaune pour les emballages secs : bouteilles et flacons plastiques, boîtes et conserves métalliques, barquettes en aluminium, briques alimentaires, aérosols vides, bidons métalliques, journaux, prospectus, magazines, boîtes et suremballages en cartonnette,

■ repère vert pour le verre : bouteilles, bocaux et pots en verre.



TONNAGES COLLECTÉS



DÉCHÈTERIE

DÉSIGNATION		2017	2016	VALORISATION
Batteries - Tonne (T)		8,65	10,40	-16,83 %
Bois (T)		872,16	1 269,18	-31,28 %
Déchets banals (T)		1 314,50	1 559,56	-15,71 %
Gravats (T)		1 573,52	1 365,94	15,20 %
Huiles - Litre (L)		11 500,00	11 400,00	0,88 %
Huiles alimentaires (L)		900,00	1 260,00	-28,57 %
Platinage (T)		365,08	392,18	-6,91 %
Déchets Ménagers Spéciaux - DMS (T)	Responsabilité Élargie du Producteur (REP)	28,49	29,92	-4,77 %
	Hors REP	11,11	10,62	4,61 %
Piles usagées (T)		2,55	2,98	-14,30 %
Tubes et ampoules usagés (T)		0,63	0,70	-10,57 %
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques - DEEE (T)		263,10	283,94	-7,34 %
Déchets d'Éléments d'Ameublement - DEA (T) - Filière mise en place en 2017		669,50	/	

DÉCHETS VERTS

PLATE-FORMES

La communauté de communes met à disposition des usagers trois plates-formes pour le dépôt de déchets verts :

- Guissény, Kergoniou,
- Lesneven, à proximité de la déchèterie,
- Plounéour-Brignogan-Plages, Lanveur.

TONNAGES COLLECTÉS

LIEU	2017	2016	VALORISATION
Plate-forme de Lesneven	4 945	4 426	+ 11,73 %
Plate-forme de Plounéour-Brignogan-Plages	4 275	3 628	+ 17,83 %
Plate-forme de Guissény	3 516	3 428	+ 2,57 %
TOTAL	12 736	11 482	+ 10,92 %

COMPOSTAGE

COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Deux modèles sont proposés :

- 320 litres contre une participation de 10 €,
- 800 litres contre une participation de 20 €.

Depuis 2004, 4 638 composteurs ont été mis à disposition des usagers du territoire.

163 composteurs en 2017.

PROFESSIONNELS

DEUX SERVICES

Deux types de service pour la collecte des déchets des professionnels du territoire :

- le service global comprend la mise à disposition d'un ou plusieurs conteneur(s) ou bac(s) individuel(s) et d'un ou plusieurs badge(s). En choisissant ce service, les professionnels ont accès à la collecte des déchets ménagers (en porte-à-porte ou en apport volontaire) mais également à la déchèterie et aux aires de déchets verts,
- le service réduit : les professionnels qui optent pour ce service ont uniquement accès à la déchèterie et aux aires de déchets verts.

Les professionnels qui souhaitent adhérer à l'un des services que propose la communauté de communes sont soumis à la signature d'une convention, qui contractualise le partenariat entre les deux parties.

ANIMATIONS

SCOLAIRES

Des animations ont été proposées à toutes les classes allant de la grande-section à la 5^e (intervention de 3 heures par classe sauf pour les collèges où l'intervention dure 1 heure).

1 309 élèves de 58 classes ont été sensibilisés à la réduction et au tri des déchets par l'ambassadrice du tri.

RECYCLERIE MOBILE

La CLCL a renforcé son action de valorisation du réemploi en proposant, de mai à décembre, une recyclerie mobile à la déchèterie de Lesneven le 2^e vendredi du mois.

KG DE DÉCHETS DÉTOURNÉS DES BENNES À LA DÉCHÈTERIE DE LESNEVEN	
Cuisine	425
Mobilier	615
Électroménager	495
Jardin	72
Puériculture	151
Décoration	441
Culture et loisirs	161
Jouets	198
Textile	415
TOTAL	2 973
Nombre de personnes sensibilisées	244
Nombre d'objets	769
Nombre de lots	120
Nombre de tours	8

COMMUNICATION ÉLARGIE

- Le compostage collectif a été mis en place durant l'été au camping municipal du Curnic à Guissény.
- Des animations tri sélectif ont eu lieu pour des associations du 3^e âge :
 - < intervention au sein du club des aînés de Plouider,
 - < visite du centre de tri pour le club des aînés de Trégarantec,
 - < accompagnement d'une démarche d'éco-exemplarité d'un événement sportif : stand au trail du Bois-Bernard Lesneven le samedi 7 octobre.

FINANCES

REVENUS

Le financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés est assuré par :

- la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM),
- la vente de produits recyclables,
- des subventions diverses.

TARIFS REOM

CATÉGORIE	2017	2016
PARTICULIERS		
Personne seule	116 €	116 €
Foyer 2 personnes et plus	156 €	156 €
Résidence secondaire	146 €	146 €
Camping sur terrain privé (tente, caravane)	45 €	45 €
Camping sur terrain privé (mobil-home, chalet, cabanon à caractère d'habitation)	90 €	90 €
Rassemblement temporaire (par tranche de 10 installations)	35 €	35 €
PROFESSIONNELS		
Avec badge uniquement ou bac individuel (par bac de 120 ou 240 litres)	149 €	149 €
Avec conteneur (par conteneur de 770 ou 1 100 litres)	450 €	450 €
Camping aménagé (par conteneur de 770 ou 1 100 litres)	291 €	291 €
Droit d'accès à la déchèterie et aux aires de déchets verts	50 €	50 €
PRESTATIONS PARTICULIÈRES		
Ouverture d'une colonne de tri sélectif	40 €	36,60 €
Ouverture de compte restitué à la clôture du compte	30 €	30 €
Badge supplémentaire d'accès aux colonnes	5 €	5 €
Remplacement d'un bac volé sans dépôt de plainte en gendarmerie	25 €	25 €
Facturation du bac car rendu en mauvais état	15 €	15 €
Facturation pour non restitution du badge à la clôture du compte	5 €	5 €
Facturation pour non restitution du bac à la clôture du compte	25 €	25 €
Mise à disposition d'un badge à durée limitée dans le temps (1 semaine) à destination des camping-caristes	5 €	5 €

La REOM a rapporté **2 125 175 €** contre 2 125 279 € en 2016.

TRAITEMENT ET TRANSPORT

CATÉGORIE	DÉPENSES		RECETTES	
	2017	2016	2017	2016
Station de transfert des ordures ménagères	566 603 €	542 417 €		
Déchèterie	304 459 €	298 885 €	95 564 €	67 787 €
Plate-formes déchets verts (broyage)	166 152 €	138 333 €		
Tri sélectif	314 313 €	322 679 €	560 067 €	663 400 €

ÉTUDE D'OPTIMISATION

COLLECTE DES DÉCHETS

En juin 2017, une étude d'optimisation de la collecte des déchets ménagers a été lancée. Elle est menée par 2 bureaux d'études : Ecobox et Naldéo.

Les enjeux sont :

- l'amélioration du service de collecte au porte-à-porte et en apport volontaire,
- l'amélioration des conditions de travail des agents,
- l'optimisation des coûts du service de collecte.

L'étude se décompose en 3 phases :

- diagnostic des modes de collecte au porte-à-porte, en apport volontaire et déchèterie,
- identification des leviers d'optimisation et simulation des scénarios optimisés,
- Cette phase a permis d'identifier 10 leviers d'optimisation (délimitation des secteurs en apport volontaire et en porte-à-porte, optimisation des fréquences des collectes, extension des consignes de tri, etc.). L'association de certains de ces leviers a permis de dégager 3 scénarios. Ces derniers ont ensuite fait l'objet d'une analyse macroscopique présentant les impacts de chaque solution.

Au regard du résultat de cette analyse notamment en matière d'impacts technique, économique et organisationnel, un scénario a été retenu par la commission environnement et le bureau. Il s'articule sur :

< la réorganisation de la collecte avec une sectorisation afin de rééquilibrer les secteurs en porte-à-porte et en points d'apport volontaire,

< la réduction de la fréquence de collecte.

- accompagnement à la mise en œuvre et évaluation.

En 2018, le travail se poursuit pour une mise en œuvre du scénario retenu et la redéfinition des tournées de collecte.



CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI)

RÉNOVATION

Le CSI, construit en 1969, n'a connu que peu d'améliorations depuis ses débuts.

Une salle de spectacle y a été ajoutée en 1978 mais les évolutions ont depuis lors été minimales.

Un programme de rénovation s'articulant autour de cinq axes a été lancé en 2016 pour s'achever en 2017 :

- mise aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) :
 - < installation d'un ascenseur,
 - < création d'un accueil et de sanitaires accessibles,
 - < adaptation des escaliers et des portes,
 - < signalétique.
- mise aux normes sécurité incendie :
 - < alarme incendie,
 - < escaliers indépendants,
 - < trappes de désenfumage.
- amélioration du confort thermique :
 - < isolation,
 - < installation d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC),
 - < remplacement de la chaudière.
- amélioration de l'esthétique des lieux :
 - < réfection des sols et plafonds,
 - < peinture,
 - < remplacement des éclairages.
- adaptation aux besoins des utilisateurs :
 - < modification de cloisons,
 - < espaces rationalisés et redistribués.

LE COÛT

- 1 250 000 € HT.
- Subventions :
 - < Département : 100 000 €,
 - < État - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : 133 000 €.



Avant travaux



Après travaux

SERVICE DE PROXIMITÉ

PROXIMITÉ



QUALITÉ



bien-être animal

MODERNITÉ

SÉCURITÉ

AU CŒUR
 IMPORTANTE RÉGION D'ÉLEVAGE
 DE **MORLAIX** AU **CONQUET**
 AU SERVICE DES
 PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

circuit court

savoir-faire

TONNAGES

	2017		2016		2015	
TONNAGES ANNUELS	332,1 tonnes		363,4 tonnes		319,6 tonnes	
	PROFESSIONNELS	PARTICULIERS	PROFESSIONNELS	PARTICULIERS	PROFESSIONNELS	PARTICULIERS
	299,1 tonnes	33 tonnes	309,8 tonnes	53,6 tonnes	266,4 tonnes	53,2 tonnes
CLCL	208,8 tonnes		224,20 tonnes		172,2 tonnes	
	200,1	8,7	202,4	21,8	158,5	13,7
CC Pays des Abers	40,4 tonnes		45,4 tonnes		42,7 tonnes	
	33,7	6,7	35,1	10,3	32,8	9,9
CC Pays d'Iroise	6,2 tonnes		11,2 tonnes		15,1 tonnes	
	/	6,2	4,6	6,6	2	13,1
Brest, Com- munauté d'agglomé- ration de Morlaix, Haut-Léon Commu- nauté, CC Pays Lander- neau-Daou- las, CC Pays Landivisiau	76,8 tonnes		82,6 tonnes		89,6 tonnes	
	65,3	11,5	67,7	14,9	73,1	16,5

MANIFESTATION

Depuis 2016, l'abattoir est présent à
 chaque édition du Forum de Ploudaniel.



MISSIONS

Le SPANC contrôle les systèmes d'assainissement non collectif et gère la réhabilitation. Une subvention est proposée aux usagers éligibles aux critères de l'agence de l'eau pour remettre aux normes leur installation d'assainissement individuel.

INSTALLATIONS NEUVES OU RÉHABILITÉES

LE CONTRÔLE DE CONCEPTION

Ce contrôle de conception et d'implantation est réalisé lors de l'instruction des permis de construire ou des demandes de réhabilitation. L'intérêt est de vérifier la faisabilité du projet par rapport à la réglementation.

LE CONTRÔLE DE RÉALISATION OU DE BONNE EXÉCUTION

Ce contrôle est effectué avant le recouvrement des ouvrages. Il permet de s'assurer que le dispositif a été mis en place conformément au projet validé par le SPANC.

INSTALLATIONS EXISTANTES

Ce contrôle permet de réaliser un état des lieux des assainissements non collectifs du territoire et ainsi de détecter les défauts de conception, de salubrité, d'entretien, etc.

PROGRAMME DE RÉHABILITATION

La compétence facultative de réhabilitation a pour objectif de proposer aux usagers répondant aux critères d'éligibilité définis par l'agence de l'eau, une subvention pour la remise aux normes de leur installation d'assainissement individuel. Le SPANC a par conséquent pour mission d'informer et d'accompagner les usagers dans leurs démarches et d'assurer la transmission des pièces nécessaires à l'agence.

■ Critères d'éligibilité :

- < dispositif actuel présentant un rejet d'eaux usées dans le milieu naturel,
- < propriétaire de l'habitation avant le 1^{er} janvier 2011.

■ Taux de subvention :

60 % du montant des travaux plafonné à 8 500 € TTC (l'aide maximale est de 5 100 €).





REDEVANCE

- Diagnostic de l'existant et contrôle de bon fonctionnement y compris lors des ventes : 80 €.
- Contrôle de conception : 50 €.
- Contrôle de réalisation : 80 €.
- Inaccessibilité de l'installation : 80 €.
- Visite de contrôle refusée ou absence injustifiée au rendez-vous : 160 €.

BILAN

- **857 visites** ont été effectuées en 2017 (contre 999 en 2016).

Le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif était de 47 % pour la totalité du parc.

- 92 avis de conception ont été donnés pour des projets d'assainissement.

Dans le cadre du programme de réhabilitation, 50 dossiers ont été transmis à l'agence de l'eau et 36 ont été finalisés.

PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire algues vertes 2017-2021 a été validé en juillet 2017, première année du programme d'actions.

BASSINS VERSANTS

- Ramassage des algues vertes.

1 080 m³ épandus par la CLCL et 522 m³ repris par Agrival (sur la plage ou dans le rideau d'eau).

- Action de vulgarisation technique :



Présentation plate-forme couverts après céréales le 19 décembre

< expérimentation de semis précoces après céréales chez J. Pengam à Ploudaniel.

Environ 20 participants (agriculteurs, étudiants) à la présentation. Cette plate-forme a permis de valoriser différents couverts, l'importance de la date de semis et la destruction de ses couverts,

< mise en place d'une plate-forme de semis de Ray-Grass d'Italie (RGI) sous maïs et de couverts après maïs chez J. Cabon à Guissény.



Plate-forme de couverts semis sous maïs et après récolte de maïs ensilage

- Participation à des expérimentations régionales :

< essai Sol'Aid pour un nouveau calcul de la minéralisation des sols en Bretagne.

- Mesures d'azote présent dans le sol :

< 5 exploitations suivies au Nitracheck en attendant la mise en place d'Etap'N,

< mise en place d'Etap'N chez 12 légumiers à l'automne pour apporter plus de précisions dans la fertilisation (14 prélèvements et analyses de terre en 2017).

- Aide à la mise en place de couverts précoces sous forme de chantiers collectifs pour optimiser le développement de la végétation avant la période de lessivage des nitrates :

< 95 hectares de RGI sous maïs (1 ETA, 1 CUMA, 15 exploitations),

< 181 hectares de couverts précoces après céréales (8 ETA, 1 CUMA, 26 exploitations).

- Proposition aux éleveurs laitiers d'une approche technico-économique de leurs systèmes laitiers avec propositions de voies d'évolution par un conseiller spécialisé :

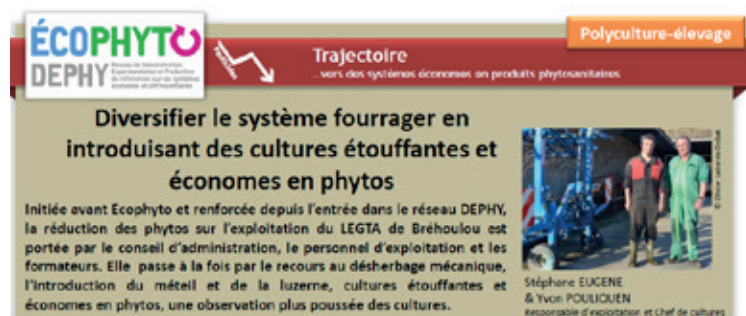
< 8 diagnostics technico-économiques "bouteille de lait" réalisés entre juin et décembre.

- Communication :

< 3 lettres d'informations agricoles (février, mars et juillet) pour présenter le nouveau programme d'actions, proposer l'inscription aux chantiers collectifs, présenter l'outil technico-économique proposé aux laitiers.



- Dans le cadre des actions mutualisées à l'échelle du Sage du Bas-léon :
 - < 2 démonstrations de désherbage à Saint-Thonan (2 juin) et à Plabennec (7 juin),
 - < diffusion d'une fiche dephy phyto,
 - < ferme ouverte chez J.-L. Lossec le 6 juillet au Grouanec, une quarantaine de visiteurs.



Ferme ouverte

89 963,99 € ont été dépensés en 2017 :

- subvention régionale de l'agence de l'eau : 69 570,99 €,
- soit un reste à charge pour la CLCL : 17 393 €.

Coût ramassage algues : 8 010,51 € - Pris en charge par l'État.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

- Décision de délégation de la partie GEMA au Syndicat du Bas-Léon avec :
 - < convention de délégation co-signée avec les autres Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés pour l'animation du volet milieux aquatiques sur l'Aber Wrac'h,
 - < dans le cadre des actions mutualisées à l'échelle de Sage du Bas-Léon, réflexion sur la mise en place d'un programme d'actions milieux aquatiques sur le Quillimadec et la Flèche en 2018.
 La partie PI sera animée en interne à l'EPCI avec dans un premier temps, courant 2018, une réflexion stratégique sur la gestion du trait de côte afin d'établir les orientations de gestion futures. La définition des systèmes d'endiguement fera l'objet d'étude courant 2018.

BREIZH BOCAGE

- Réalisation de **8,2 km** de talus ou haies.
- Suivi de l'étude menée par Énergie et échange avec les bassins versants voisins et Énergie sur les manières de développer la filière de bois énergie à base de bois local (à savoir à base de bois bocage, car peu de forêts). Les conclusions de l'étude montrent que pour développer la consommation de bois local dans des chaudières locales, il faudrait au préalable l'installation de chaudières de moyenne envergure qui ont besoin de bois plaquette de qualité (créneau de marché choisi par les Société Coopérative d'Intérêt Collectif [SCIC]). En effet, les chaudières de grande envergure présentes sur le nord-Finistère, pouvant utiliser de par leur conception, des bois de tous types, s'orientent plus dans l'usage de bois peu onéreux (en provenance de broyage de bois déchet de scierie ou de déchets d'entretien de forêt) et ne consomment pas de bois bocage local car il est onéreux.
- Communication par une fiche technique à destination



des agriculteurs en janvier et messages dans les bulletins des communes sur le programme.

- Formation des agriculteurs à l'entretien des haies le 7 décembre - 30 participants.
- Mise en place d'un linéaire témoin avec comparaison de différents modes d'entretien (coupe à ras des arbustes à la tronçonneuse, élagage vertical des arbustes au lamier, élagage des branches basses des arbres à la tronçonneuse) en contre-bas du cimetière allemand.
- Dans le cadre d'actions mutualisées à l'échelle du Sage Bas-Léon :
 - < publication d'un cahier pédagogique sur le bocage diffusé à l'ensemble des écoles primaires,
 - < commission thématique sur le bocage pour les élus et techniciens locaux.



FRELONS ASIATIQUES

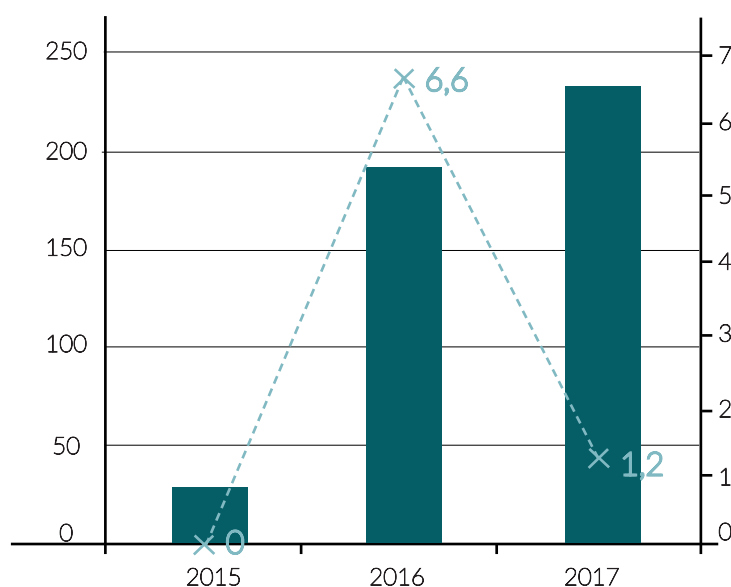
LUTTE

Depuis 2015, la communauté de communes est partenaire de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON). Ainsi, elle a un soutien dans la destruction des nids de frelons asiatiques qui constituent un danger sanitaire pour les abeilles.

PROGRESSION

	2017	2016	2015	2014
FINISTÈRE	6 728	6 745	2 139	315
CLCL	234	197	29	3

En 2017, un dispositif d'aide aux interventions de destruction des nids est en place sur 80 % des communes du département.



L'action collective porte ses fruits. La progression des foyers a nettement ralenti avec un facteur de multiplication de x 1,2 contre 6,6 en 2016.

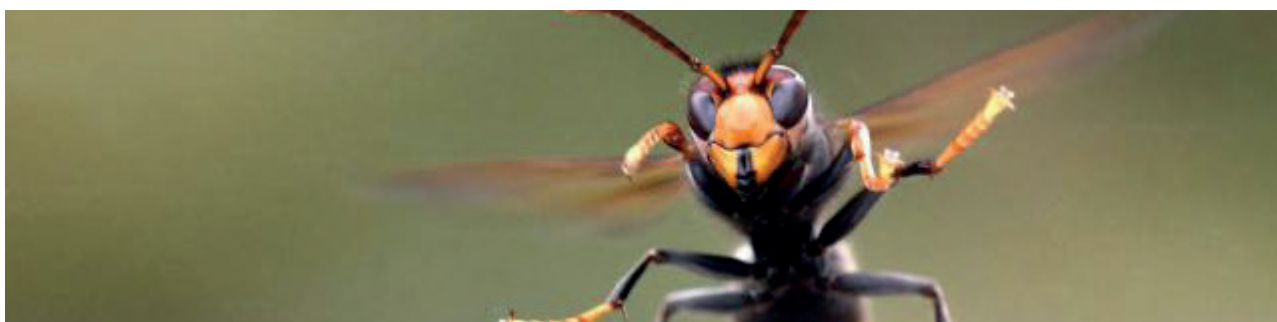
Les communes les plus touchées sont Guissény, Lesneven, Ploudaniel et Plounéour-Brignogan-Plages (> 20 nids).

DONNÉES

En 2017, si le nombre de nids signalés auprès de la FDGDON s'est stabilisé au niveau départemental, il a progressé sur le territoire de la CLCL : + 21,8 %.

Sur les 234 nids signalés à la FDGDON, 225 ont été détruits par des entreprises agréées (192 en 2016) et pris en charge par la communauté de communes pour un montant de **23 680,60 €** soit un coût moyen par nid de 105,25 €.

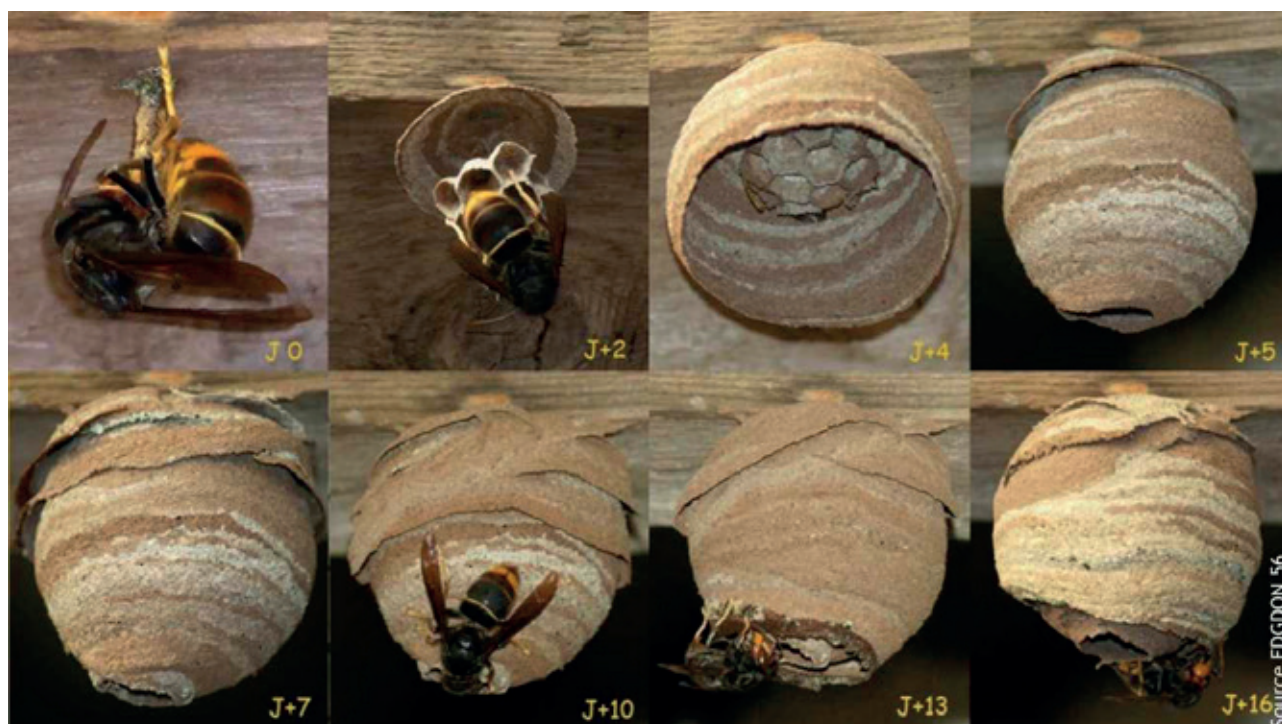
Ces données récoltées par la FDGDON sont incomplètes. En effet, les référents communaux ont détruits de nombreux nids et piégés les reines (informations non remontées à la FDGDON).



DESTRUCTION DES NIDS

Comme l'année précédente, la campagne de destruction s'est déroulée d'avril à début décembre. Les nids sont signalés auprès des mairies qui ont désigné des référents communaux. S'il s'agit de frelons asiatiques, lesdits référents sollicitent une entreprise agréée par la FDGDON qui procède à la destruction. Cette prestation est payée ensuite par la FDGDON avec une participation financière de la CLCL.

NOMBRE DE NIDS						
	2017	2016	COEFF PROGRESSION	0 à 3 M	3 à 15 M	> 15 M
GOULVEN	2	1	2			2
GUISSÉNY	49	20	2,5	12	26	2
KERLOUAN	11	16	0,7	3	5	3
KERNILIS	20	10	2	10	7	3
KERNOUËS	12	6	2	3	4	5
LANARVILY	1	5	0,2	1		
LE FOLGOËT	19	14	1,4	9	10	
LESNEVEN	40	47	0,9	12	21	7
PLOUDANIEL	31	26	1,2	13	16	2
PLOUIDER	16	10	1,6	11	5	
POUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	21	21	1	8	13	
SAINT-FRÉGANT	7	5	1,4	3	1	3
SAINT-MÉEN	0	7	0			
TRÉGARANTEC	5	4	1,3	4	1	
TOTAL	234	192	1,22	89	109	27



PÔLE RESSOURCES

FINANCES	32>36
COMMANDE PUBLIQUE	37
RESSOURCES HUMAINES	38>40



COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	10 228 215,19	2 371 124,84	12 599 340,03	671 206,62	13 270 546,65
DÉPENSES	9 203 110,29	1 883 273,30	11 086 383,59	1 814 203,57	12 900 587,16
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 025 104,90	487 851,54	1 512 956,44	- 1 142 996,95	369 959,49
RÉSULTAT REPORTÉ	3 167 965,64	1 293 473,43	4 461 439,07		4 461 439,07
RÉSULTAT CLÔTURE	4 193 070,54	1 781 324,97	5 974 395,51	- 1 142 996,95	4 831 398,56

BUDGETS ANNEXES

ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (ZAE)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	285 259,37	193 033,92	478 293,29		478 293,29
DÉPENSES	285 259,37	135 549,52	420 808,89		420 808,89
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		57 484,40	57 484,40		57 484,40
RÉSULTAT REPORTÉ		- 3 143 702,37	- 3 143 702,37		- 3 143 702,37
RÉSULTAT CLÔTURE		- 3 086 217,97			- 3 086 217,97

ABATTOIR PUBLIC

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	234 486,51	67 868,13	302 354,64		302 354,64
DÉPENSES	213 907,02	35 990,49	249 897,51	54 829,00	304 726,51
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	20 579,49	31 877,64	52 457,13	- 54 829,00	2 371,87
RÉSULTAT REPORTÉ	1 565,16	271 337,20	272 902,36		272 902,36
RÉSULTAT CLÔTURE	22 144,65	303 214,84	325 359,49	- 54 829,00	270 503,49

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	72 226,00	945,25	73 171,25	393,58	73 564,83
DÉPENSES	91 577,57	2 399,28	93 976,85	4 392	98 369,85
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 19 351,57	- 1 454,03	- 20 805,60	- 3 998,42	24 804,02
RÉSULTAT REPORTÉ	85 196,67	18 890,80	104 087,47		104 087,47
RÉSULTAT CLÔTURE	65 845,10	17 436,77	83 281,87	- 3 998,42	79 283,45

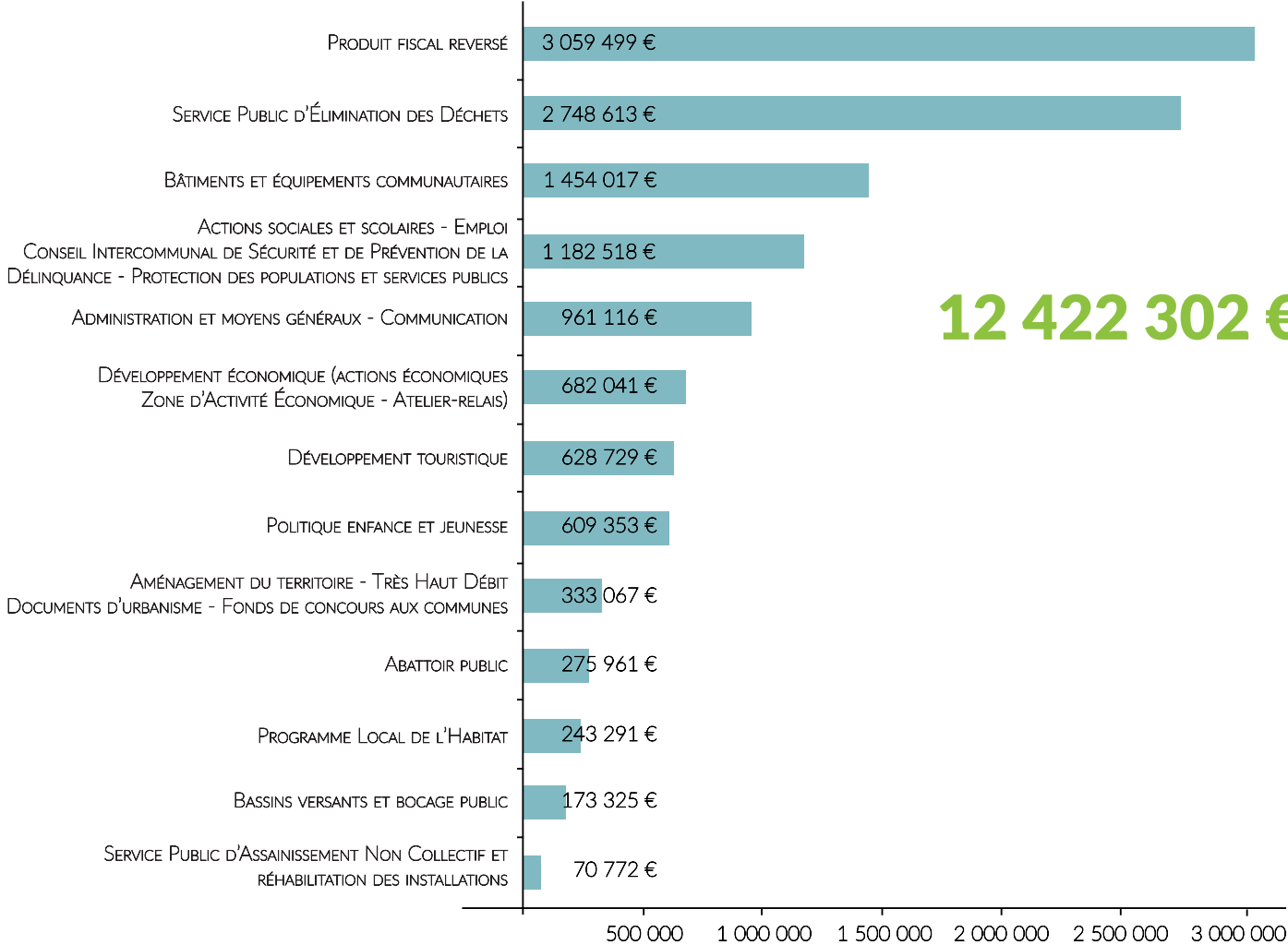


SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS (SPED)					
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	2 824 951,57	261 381,83	3 086 333,40	46 591,48	3 132 924,88
DÉPENSES	2 768 388,48	177 589,48	2 945 977,96	48 247,02	2 994 224,98
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	56 563,09	83 792,35	140 355,44	- 1 655 ,54	138 699,90
RÉSULTAT REPORTÉ	805 650,53	428 472,53	1 234 123,06		1 234 123,06
RÉSULTAT CLÔTURE	862 213,62	512 264,88	1 374 478,50	- 1 655 ,54	1 372 822,96
BUDGET CONSOLIDÉ					
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	13 645 138,64	2 894 353,97	16 539 492,61	718 191,68	17 257 684,29
DÉPENSES	12 562 242,73	2 234 802,07	14 797 044,80	1 921 671,59	16 718 716,39
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 082 895,91	659 551,90	1 742 447,81	- 1 203 479,91	538 967,90
RÉSULTAT REPORTÉ	4 060 378,00	- 1 131 528,41	2 928 849,59		2 928 849,59
RÉSULTAT CLÔTURE	5 143 273,91	- 471 976,51	4 671 297,40	- 1 203 479,91	3 467 817,49

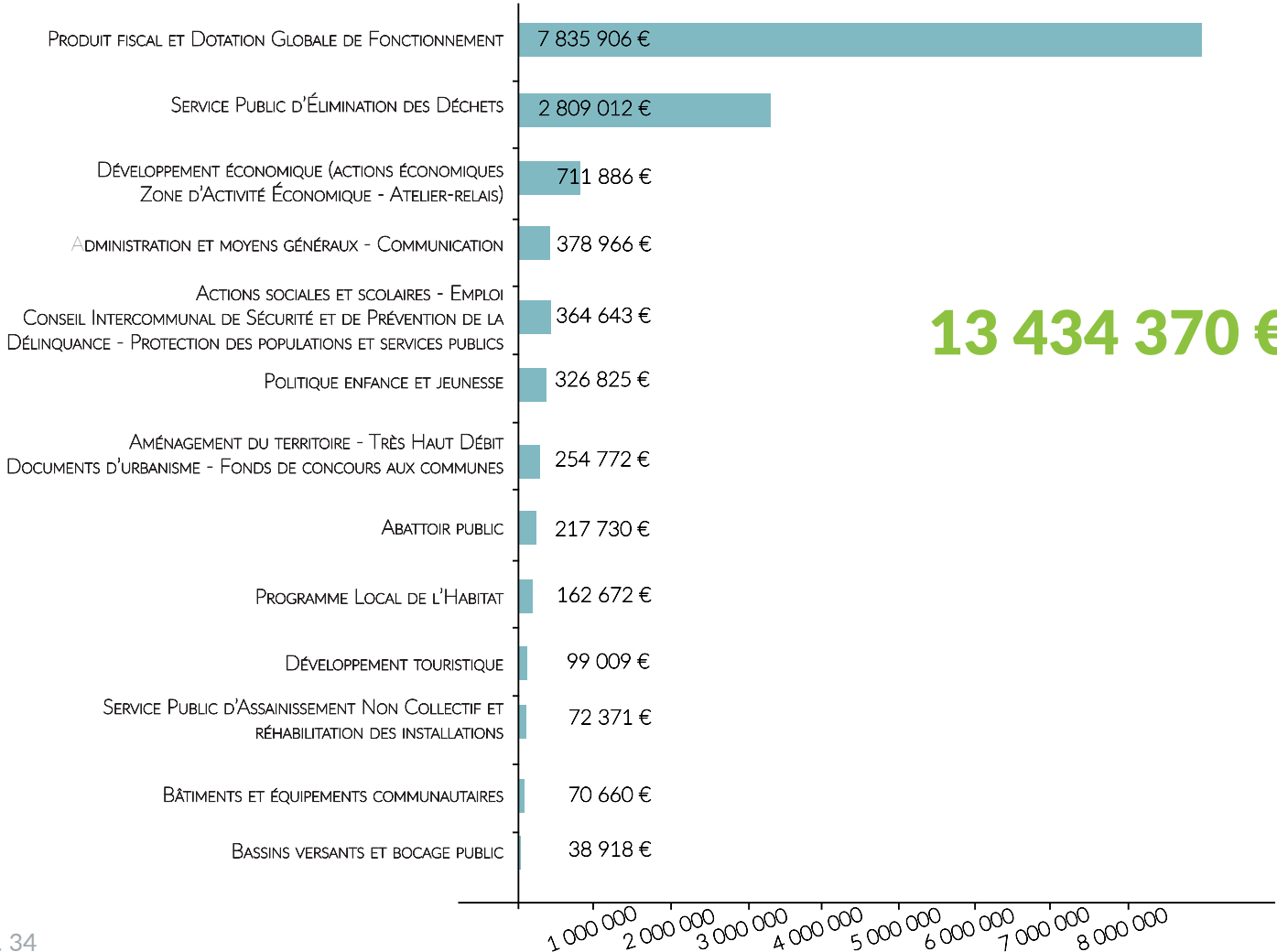
PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS

PARTICIPATIONS		SUBVENTIONS	
FINANCES	450 456,94	FINANCES	34 500
EMPLOI - SOLIDARITÉ	188 980,96	SPORTS - ÉVÈNEMENTIEL	23 500
ENVIRONNEMENT	8 888,00	ÉCONOMIE	9 000
ÉCONOMIE	3 984,26	ENFANCE-JEUNESSE	233 419
AMÉNAGEMENT	102 319,20	TOTAL	300 419
SPED	4 592,85		
ENFANCE-JEUNESSE	161 226		
TOURISME	422 941		
TOTAL	1 343 389,21		

DÉPENSES RÉELLES - TOUS BUDGETS
RÉALISATION PAR SERVICE



RECETTES RÉELLES - TOUS BUDGETS
RÉALISATION PAR SERVICE



ÉLABORATION DU PACTE FISCAL ET FINANCIER

AIDE AUX COMMUNES

Le pacte fiscal et financier a été adopté à l'unanimité par les conseillers communautaires réunis en séance plénière le 29 novembre 2017. C'est l'aboutissement d'une réflexion débutée le 7 octobre 2015, de travaux menés par le comité de pilotage ad hoc en étroite collaboration avec le cabinet KPMG, les communes et la commission des finances.

Ce pacte, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 3 années, comporte 2 volets :

- les fonds de concours à destination des communes membres,
- l'institution d'une nouvelle Dotation de Solidarité Communautaire (DSC).

LES FONDS DE CONCOURS POUR LES COMMUNES

La communauté de communes affirme la volonté d'aider les communes au travers des fonds de concours. Les caractéristiques principales sont les suivantes :

- < le dispositif est destiné à participer au financement des opérations d'investissement réalisées par les communes,
- < une enveloppe globale de 1 500 000 € y est consacrée,
- < le montant d'opération d'équipement doit être supérieur à 50 000 € TTC,
- < le fonds peut intervenir dans les six domaines d'intervention suivants :
 - construction et rénovation de structures destinées à l'accueil des enfants : crèche, halte-garderie, garderie périscolaire, restauration scolaire, école,
 - travaux d'aménagement des bourgs visant à une requalification conséquente des espaces publics et du cadre de vie,
 - aménagement de locaux ou d'espaces publics pour respecter la réglementation sur l'accessibilité,
 - acquisition et travaux d'aménagement de locaux destinés à accueillir des activités commerciales ou artisanales de proximité. Projets visant à maintenir et à créer des activités et des services en milieu rural,
 - aménagement de voies de circulation douce : pistes cyclables et voies vélos. Création ou grosse réparation d'ouvrages indispensables pour garantir l'intégrité d'un itinéraire de randonnée reconnu d'intérêt communautaire par la CLCL au titre de sa compétence,
 - travaux sur les constructions publiques visant à réduire les consommations d'énergie et/ou les émissions de gaz à effet de serre et/ou à favoriser la production d'énergies renouvelables,
 - tout projet n'entrant pas dans l'un des 5 domaines précités, après avis du bureau communautaire.

Attribution dans la limite de 2 projets par commune et représentant au maximum 20 % du montant du projet, plafonné à 100 000 € par projet, toujours dans la limite de 50 % du reste à charge pour la commune.

Attribution dans la limite d'un projet par commune et représentant au maximum 20 % du montant du projet, plafonné à 10 000 € par projet, toujours dans la limite de 50 % du reste à charge pour la commune.

Un règlement d'attribution des fonds de concours pose la définition des fonds de concours et en précise les modalités d'attribution.

LA NOUVELLE DSC

Les principes retenus :

- < garantie du maintien du niveau historique de la DSC via une enveloppe dite "réglementaire" :
 - la DSC historique est refondue en une enveloppe unique dite "enveloppe réglementaire", d'un montant équivalent à l'enveloppe totale de DSC 2017,
 - un mécanisme de garantie est appliqué, pour limiter la variation à la baisse ou à la hausse de DSC à 10 % du montant perçu en 2017 par les communes concernées (puis 5 % les années suivantes).

< Prise en compte des charges de centralité, par la création d'une enveloppe supplémentaire de DSC pour "charges de centralité".

< Soutien aux communes pour leurs charges récurrentes d'entretien et d'aménagement des voiries et du littoral, par la création d'une enveloppe supplémentaire de DSC pour "charges récurrentes".

< Actualisation annuelle des critères pris en compte dans la nouvelle DSC.

MONTANT ET RÉPARTITION DE LA DSC

Une enveloppe globale de **529 000 €** est réservée au budget principal.

Deux enveloppes sont prévues pour répartir la DSC :

■ l'enveloppe règlementaire (DSC historique) est de 389 000 €,

Les critères de répartition de cette enveloppe sont les suivants :

< 50 % population DGF n-1,

< 50 % potentiel financier n-1,

Les données servant de base au calcul sont révisées annuellement (source fiche DGF ou Fonds de Péréquation des ressources communales et intercommunales [FPIC]).

Pour garantir une relative stabilité de la DSC au regard du niveau perçu historiquement par les communes, une garantie de plafonnement de la hausse et de la baisse est fixée à :

< 10 % la première année (2018),

< 5 % les années suivantes.

■ l'enveloppe complémentaire égale à 140 000 €.

Elle est composée de 2 volets pour prendre en compte :

< des "charges de centralité" = 100 000 €, au titre de :

■ la petite enfance : 20 %,

■ de l'enfance : 20 %,

■ de la lecture publique : 20 %,

■ des écoles publiques (cycle élémentaire) : 20 %,

■ des équipements sportifs : 20 %.

< des "charges récurrentes" = 40 000 €, au titre de :

■ la voirie : 70 %,

■ du trait de côte : 30 %.

COMMANDE PUBLIQUE

ACTIVITÉS

Créé en 2014, le service travaille en transversalité avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'achat. Ses principales activités sont :

- les procédures de consultation des entreprises ; en appui aux autres services communautaires,
- le suivi administratif et financier des procédures, marchés publics et délégations de service public,
- l'harmonisation, en lien avec d'autres intercommunalités du Finistère, des pièces des marchés publics,
- la veille juridique constante dans un contexte d'évolution réglementaire,
- le suivi juridique et financier des marchés déjà en cours,
- le conseil aux services et élus.



CONSULTATIONS

En 2017, 16 consultations nouvelles :

- 2 marchés de voirie/infrastructure/aménagement extérieur,
- 2 marchés bâtiments (dont 2 marchés correspondant à un total de 14 lots),
- 3 marchés travaux divers,
- 8 marchés services/prestations intellectuelles (dont un marché correspondant à un total de 7 lots),
- 1 marché de fournitures (correspondant à un total de 2 lots).

EXEMPLES D'OPÉRATIONS

- Réalisation de travaux de fouilles archéologiques préventives préalables aux aménagements de la zone d'activité de Sant-Alar /Saint-Éloi.
- Étude d'optimisation de la collecte des déchets ménagers et assimilés.
- Accompagnement dans la mise en œuvre, l'évaluation.
- Rénovation du sol de la salle multifonction de Kerjézéquel.
- Services réguliers publics routiers de transport non urbains de personnes créés pour assurer à titre principal la desserte des établissements scolaires primaires du territoire.

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

CELLULE D'AIDE AUX COMMUNES

Depuis 2014, la cellule AMO apporte son appui technique et juridique aux communes membres qui le souhaitent pour la réalisation de leurs projets.

En 2017, **18 571,68 €** ont été facturés aux communes, soit une augmentation de 29,49 % par rapport à 2016.

Suite au départ du technicien voirie de la CLCL, la ville de Lesneven a apporté son expertise voirie dans le cadre d'un conventionnement. Cela a coûté 1 017,50 €.

Exemple :

- maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Maison Communale de Guissény,
- maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Mairie de Kerlouan.

Ces opérations, commande publique et AMO, se poursuivent le plus souvent de manière pluriannuelle.

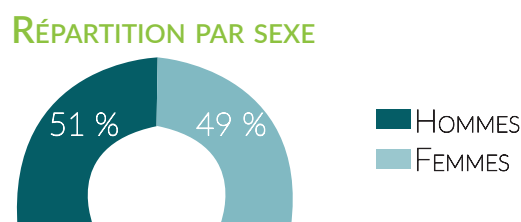
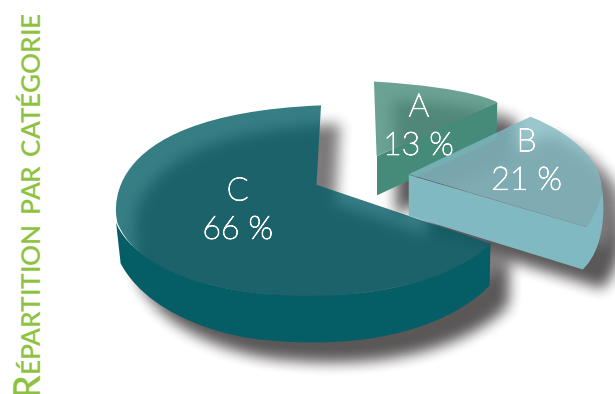
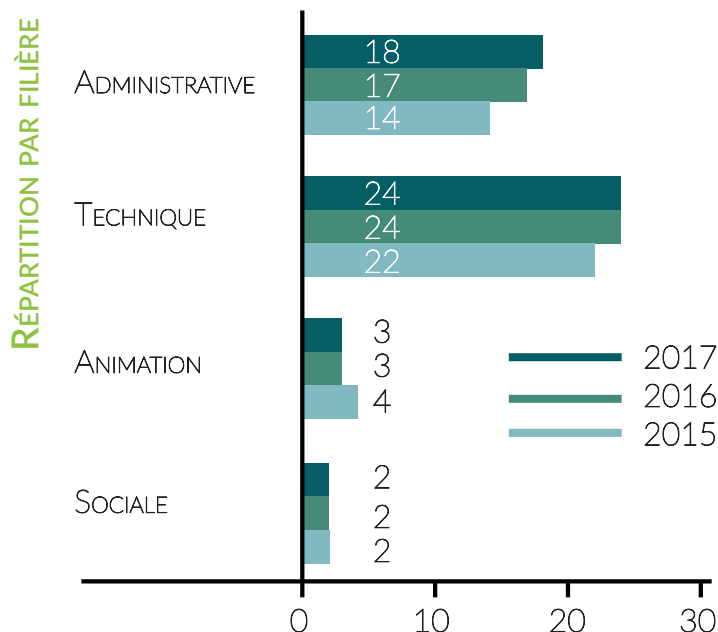
EFFECTIFS



47 agents sont, au 31 décembre 2017, employés sur des postes permanents. Ils exercent leurs missions dans les différents services de l'établissement.

Les fonctionnaires titulaires ou stagiaires représentent **89 %** de l'effectif. Les contractuels sur emploi permanent sont au nombre de 5 (3 Contrats à Durée Indéterminée [CDI] et 2 à Durée Déterminée [CDD]).

La communauté de communes a également employé 25 contractuels à temps de travail et périodicité d'emploi variables pour assurer des remplacements et du renfort occasionnel ou saisonnier.



MOUVEMENTS DE PERSONNEL

4 RECRUTEMENTS SUR EMPLOI PERMANENT

■ Développement économique :

→ recrutement de Caroline Cevaër suite au départ d'Annaïg Tréguer.

■ Aménagement du territoire - Instruction Autorisation du Droit des Sols (ADS) :

→ recrutement de Philippe Rannou suite à la mutation de Charles Rogister.

■ Accueil - Gestion administrative :

→ recrutement de Gwendoline Vlaemynck suite au départ à la retraite de Jocelyne Fily.

■ Système d'Information Géographique (SIG) :

→ recrutement de Corentin Charlot suite à la création du poste de technicien SIG.

2 RECRUTEMENTS CONTRACTUELS

■ Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) | Coordination enfance-jeunesse :

→ recrutement de Johanna Despré, animatrice CISPD et enfance-jeunesse.

■ Espaces Naturels :

→ recrutement d'Amélie Rolland, coordinatrice-animatrice de bassins versants.

Au 1^{er} janvier 2018, Service Public d'Élimination des Déchets (SPED) : recrutement d'Eléa Drezen suite à la mutation de Marion Azuelos.

FORMATION PROFESSIONNELLE

115 jours de formation concernant 25 agents.

Principaux domaines de formation : management, conditions de travail, environnement, gestion des déchets, techniques administratives.

- 2 agents ont suivi des formations d'intégration.
- Formations obligatoires pour la conduite de véhicules, l'hygiène alimentaire.
- Formations aux nouveaux logiciels (comptabilité et ressources humaines).

PROJETS RÉALISÉS

- Finalisation du document unique des risques professionnels.
- Validation de la création d'un service commun de gestion des ressources humaines effectif au 1^{er} janvier 2018.
- Création du service SIG.
- Nouvel organigramme.

ÉTUDE ORGANISATIONNELLE

Pour répondre à l'évolution des compétences communautaires et identifier un modèle organisationnel adapté, une étude a été menée avec le concours du Centre De Gestion (CDG) 29.

Les personnels y ont été associés et ont été entendus lors d'entretiens. Cette étude était suivie par un comité de pilotage composé du président et des vices-présidents en charge de l'emploi-solidarité et de l'environnement ainsi que la Directrice Générale des Services (DGS).

ÉVOLUTION DU SCHÉMA DE STRUCTURATION GLOBALE

Les points forts qui ont été modifiés :

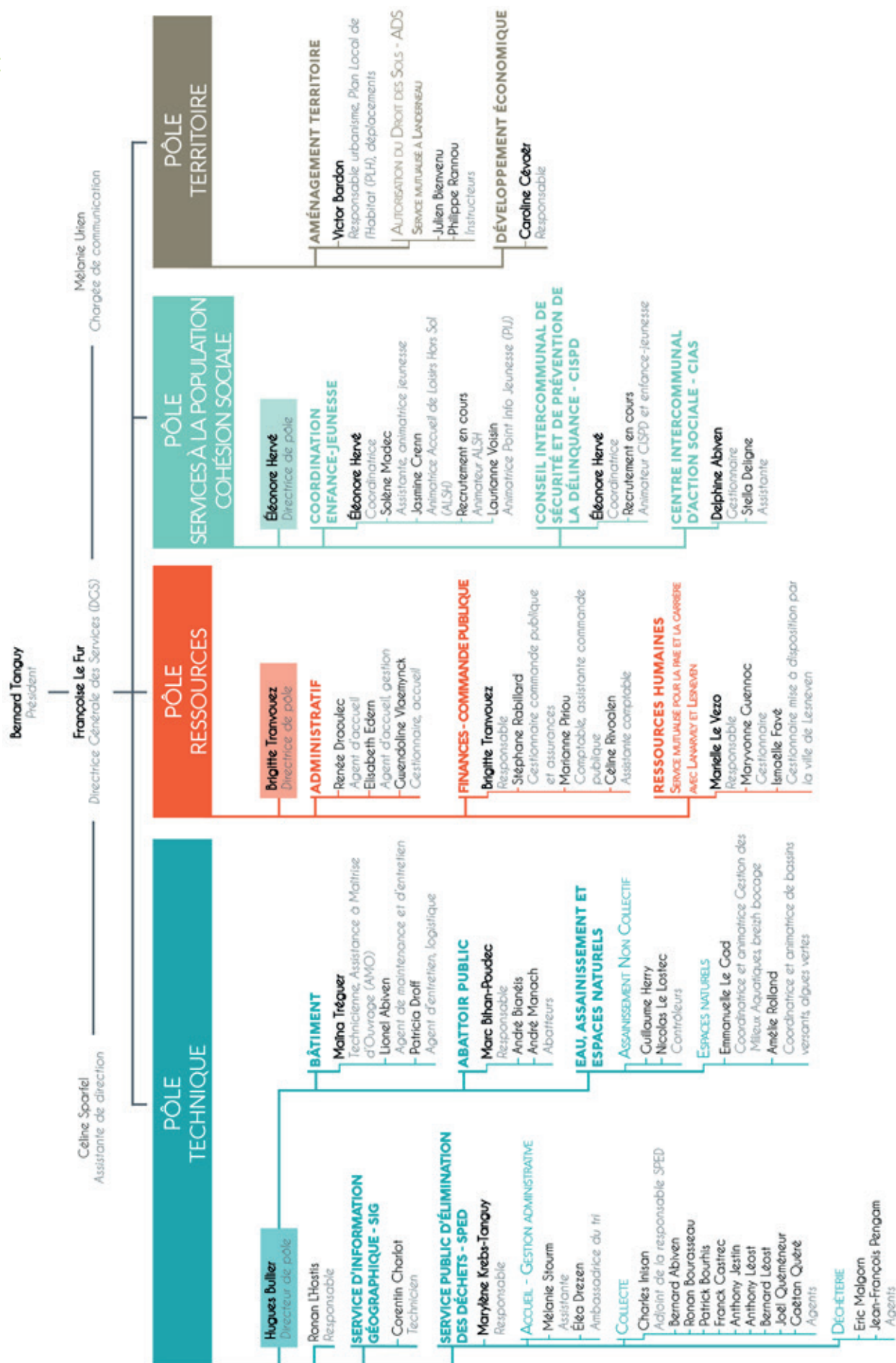
- renforcement de la direction générale avec la création d'un secrétariat de direction et le rattachement de la communication et la création de 4 pôles avec l'ajout d'une direction de pôle,
- structuration évolutive pour intégrer à terme de nouvelles compétences,
Ex : eau et assainissement.
- organisation favorisant la transversalité et les passerelles entre services,
- structuration du pôle technique avec la création d'un poste de directeur de pôle et le renforcement de l'encadrement intermédiaire (Service Public d'Élimination des Déchets [SPED] et bâtiment),
- fusion de services pour favoriser le rapprochement de services,
Ex : comptabilité et commande publique.
- articulation de l'organisation des services sur une direction générale et 4 pôles :
 - < pôle technique : SIG, SPED, bâtiment (création d'une fonction logistique), abattoir, eau-assainissement et espaces naturels,
 - < pôle ressources : finances-commande publique, administratif et ressources humaines,
 - < pôle services à la population et cohésion sociale : coordination enfance-jeunesse, Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et Conseil Intercommunal de Prévention et de Sécurité de la

Délinquance (CISPD),

< pôle territoire : aménagement du territoire et développement économique.

Cette structuration a été présentée au personnel le 10 novembre 2017 pour une entrée en vigueur début 2018. En outre, des groupes de travail ont été constitués pour une réflexion en 2018 : instances de direction, rapprochement commande publique et la comptabilité.

ORGANIGRAMME



PÔLE SERVICES À LA POPULATION & COHÉSION SOCIALE

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE 42>48

CONSEIL INTERCOMMUNAL
DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION
DE LA DÉLINQUANCE 49>50

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE 51>52



L'ÉQUIPE

- 1 responsable du service.
- 1 animatrice : suivi de dossiers, participation à la coordination enfance-jeunesse et des événements.
- 1 animatrice : animation du Point Information Jeunesse (PIJ).
- 2 animatrices : dispositifs d'animation .



PROJET DE TERRITOIRE

ACCÈS DES FAMILLES AUX STRUCTURES DU TERRITOIRE

→ Étude en cours depuis 2016 pour définir la feuille de route la plus pertinente pour les habitants du territoire.

En 2017, 8 temps de travail ont été mis en place avec la participation des élus et professionnels du territoire. Le conseil communautaire a souhaité prolonger la réflexion et demander au cabinet Repères un travail supplémentaire sur une étude de faisabilité du transfert de compétences.

→ Coût de l'étude 22 500 €.

CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE (CEJ)

CONTRAT TRIPARTITE

Il s'agit d'un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil des enfants et jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Le but est d'améliorer l'offre existante en recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes.

■ 3 cosignataires : CLCL - Caisse d'Allocations Familiales du Finistère (CAF 29) - Mutualité Sociale Agricole (MSA).

■ 29 fiches projets structurent ce contrat enfance-jeunesse : 12 nouvelles actions et 15 actions reconduites.

+ d'1,7 million d'€ sur 4 ans.

OFFRE DU TERRITOIRE

PETITE-ENFANCE

■ 950 enfants de moins de 3 ans sur le territoire.

■ 3 structures d'accueil collectif = 66 places.

■ 1 Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles (REPAM). Son secteur géographique englobe les

14 communes du territoire regroupant :

< 247 assistantes maternelles (entre 649 et 681 places chez les assistantes maternelles agréées du territoire),

< 3 associations d'assistantes maternelles : Nids d'Anges, les P'tits Pagans et les P'tits Brennig.

■ 1 crèche d'entreprises = 40 places.

ENFANCE-JEUNESSE

■ 7 accueils de loisirs.

■ 17 accueils périscolaires.

■ 5 dispositifs 3-9 ans.

■ 7 dispositifs 10-14 ans.

■ 5 secteurs jeunes 12-17 ans.

■ Plus de 200 places disponibles les mercredis.

■ Plus de 300 places disponibles pendant les vacances scolaires.

SOUTIENS FINANCIERS

ACTIONS PETITE-ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

→ 66 262 € sont versés pour soutenir les actions petite-enfance, enfance, jeunesse mises en place par les structures sur le territoire.

Cette somme s'est vue augmenter de 20 000 € depuis 2015.

ACCESSIBILITÉ TARIFAIRE

→ 56 776 € sont versés pour permettre aux familles du territoire d'accéder aux structures et ainsi offrir aux enfants la possibilité de participer aux animations organisées par les accueils de loisirs. Ce soutien est attribué directement aux structures en fonction du Quotient Familial (QF) des familles ressortissantes de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Depuis 2 ans, la CLCL renforce son soutien aux familles notamment avec l'ajout d'une tranche de QF supplémentaire 1 000-1 260.

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI)

Dans le cadre d'une convention tripartite 2016-2019 (CLCL-CSI-CAF), la CLCL soutient :

■ le fonctionnement et le pilotage du CSI à hauteur de 161 200 €,

■ le Repam à hauteur de 38 148 €,

■ l'Action Collective Famille (ACF) à hauteur de 8 000 €.

→ Objectif : permettre au CSI de poursuivre son action sur l'ensemble du territoire.

ACTIVITÉS NAUTIQUES

Par le biais de ses compétences facultatives dans le domaine du sport, la CLCL participe à la promotion des activités sportives des jeunes au travers de subventions. Ainsi, depuis 1998, elle encourage les élèves scolarisés sur le territoire à pratiquer des activités nautiques en participant au coût des prestations réalisées par les clubs nautiques.

Ces activités sont pratiquées à Plounéour-Brignogan-Plages et Guissény par les enfants scolarisés dans les écoles primaires et les établissements secondaires de la communauté de communes.

En 2017, **4 879** séances ont été soutenues soit 51 873,50 € (dont 20 700 € pour le transport).

ACTIVITÉS ET ÉVÈNEMENTS

PASS'LOISIRS

■ Hiver :

< Kin-ball, animation Groupe Ouest, thèque, plastique fou, patinoire, badminton, cuisine, escrime : 115 participations,

< Stage de body percussion : 9 participations.

→ 61 % garçons, 39 % filles.

■ Printemps :

< Bumball, tennis de table, balle de jonglage/bâton du diable, cuisine, laser game, animation bande dessinée/jeux vidéo, olympiades, kung-fu : 102 participations,

< Stage de cheerleading : 12 participations.

→ 60 % garçons, 40 % filles.

■ Été :

< Surf, volley-ball, accrobranche, basket-ball, calligraphie, vendredi du sport, char à voile, futsal, top chef, décopatch : 515 participations,

< Stages fabrication paréo, peinture sur enjoliveur, capoeira : 99 participations.

→ 59 % garçons, 41 % filles.

■ Automne :

< Speed badminton, photophore, inter-espace jeunes, cuisine, basket-ball, bowling, gouren, The Roof : 157 participations .

→ 48 % garçons, 52 % filles.



NUIT DU SPORT (NDS) - 5^E ÉDITION - Gratuit

Évènement 100 % jeunesse convivial et fluorescent - Pour les 10>17 ans

Le concept est resté le même : des sports nouveaux ou adaptés pour l'occasion (activités dans une salle plongée dans le noir).

■ 12 activités proposées.

■ 20 encadrants dont 8 stagiaires BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

■ 150 jeunes.

→ 59 % garçons, 61 % filles.

FORUM DES INITIATIVES JEUNES (FIJ) - 1^{RE} ÉDITION - Gratuit

Porté par le Point Information Jeunesse (PIJ).

Mise en lumière des projets et actions portés par les jeunes, l'occasion de se rencontrer et d'échanger.

■ 12 stands présents.

- Animations : démonstration, graff, hip-hop, etc.
- 100 visiteurs – Place du château à Lesneven.

FÊTE DU SPORT (FDS) – 4^E ÉDITION - Gratuit

En collaboration avec les associations sportives du territoire, de nombreuses activités sont à tester.
Temps fort en soirée : ciné vélo.

- 27 activités proposées.
- 26 associations.
- 500 participants.
- 50 participants ont pédalés pour visionner la projection "Lost in the swell".
- 900 visiteurs.

FORMATION POUR LES PROFESSIONNELLS DU TERRITOIRE - Gratuit

→ Mission du service : animer un réseau de professionnels du territoire.

Ce réseau se décline en 2 axes : formation et évènementiel (organisation de la Fête de l'enfance et de la jeunesse un an sur deux).

En 2017, la formation a porté sur le co-développement professionnel.

- 20 professionnels présents, tous secteurs confondus (petite-enfance, enfance et jeunesse).

CINÉ NOËL - "Ferdinand" - 2,50 € (entrée et transport)

En collaboration avec le cinéma Even de Lesneven, cet évènement est un temps fort pour les 6>12 ans, l'occasion de découvrir ou redécouvrir les joies du cinéma et plus globalement un accès à la culture.

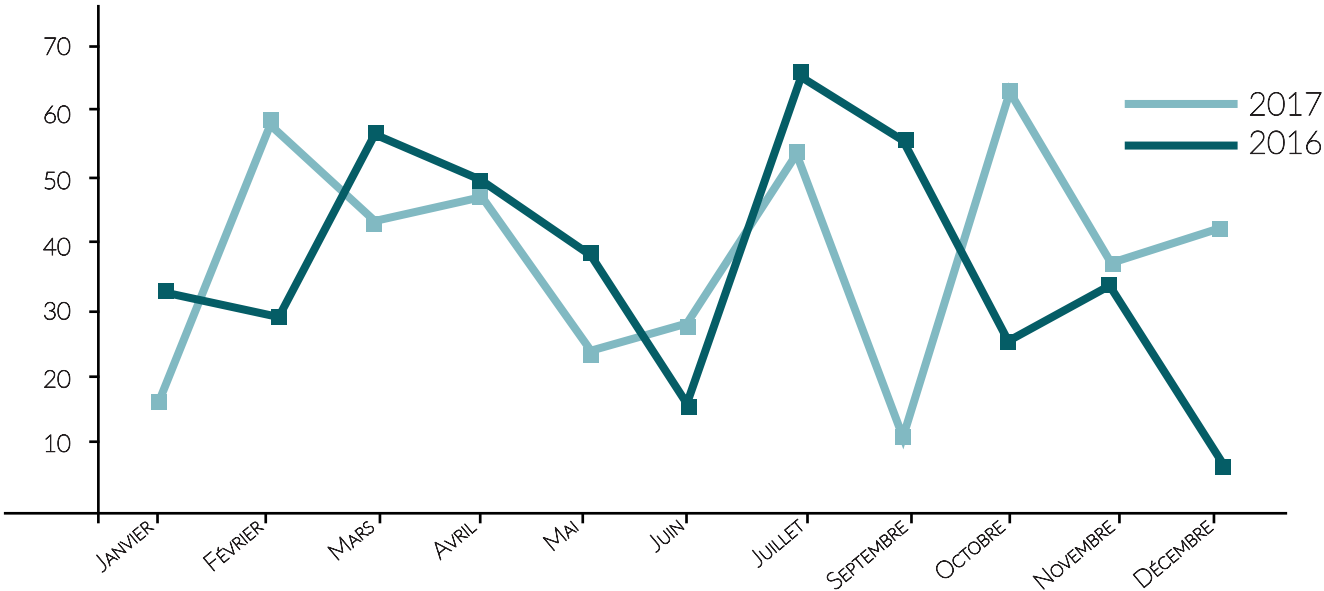
- 2 séances.
- 457 enfants.
- 58 bénévoles.



POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

FRÉQUENTATION PAR MOIS

Mois	2017	2016
JANVIER	16	34
FÉVRIER	58	30
MARS	45	57
AVRIL	48	50
MAI	24	39
JUIN	29	17
JUILLET	54	65
SEPTEMBRE	12	56
OCTOBRE	63	26
NOVEMBRE	38	34
DÉCEMBRE	42	7
TOTAL	429	415



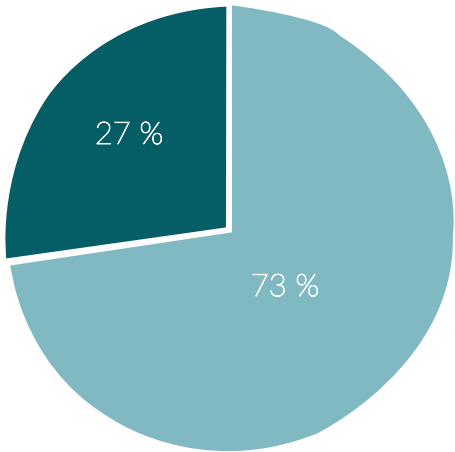
La fréquentation par mois n'est pas similaire d'une année sur l'autre. Ceci peut être dû aux dates des vacances scolaires, aux actions du PIJ dans les établissements scolaires ou sur les forums, etc.

FRÉQUENTATION PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

	BRIGNOGAN-PLAGES	GOULVEN	GUISSENY	KERLOUAN	KERNILIS	KERNOUËS	LANARVILY	LE FOLGOËT	LESNEVEN	PLOUDANIEL	PLOUIDER	POUNÉOUR-TREZ	SAINT-FRÉGANT	SAINT-MÉEN	TRÉGARANTEC	?	Hors CLCL	TOTAL
2017	8	9	24	9	14	8	8	41	153	23	33	8	17	12	12	13	37	429
2016	8	8	13	15	8	5	1	30	128	39	39	6	6	18	3	29	59	415

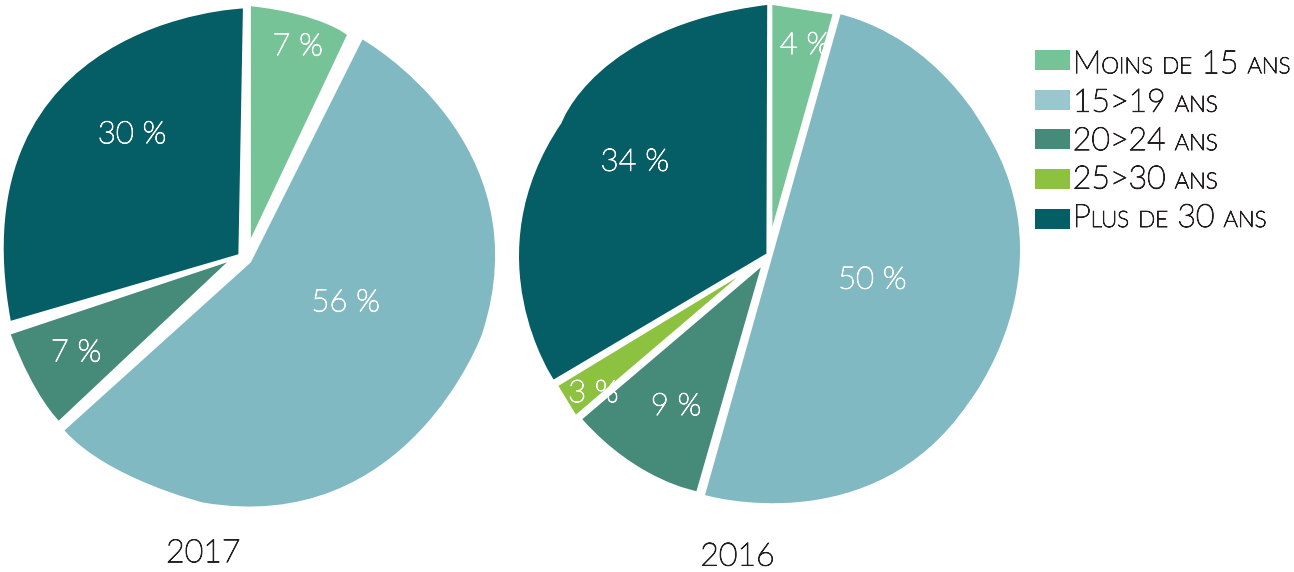
FRÉQUENTATION PAR SEXE

- HOMMES
- FEMMES



Tendance égale à 2016.

FRÉQUENTATION PAR ÂGE



THÉMATIQUES

THÉMATIQUE	2017	2016
Enseignement, métiers, formation, emploi	320	270
Dont :		
infos sur les jobs d'été	71	55
infos sur le baby-sitting	30	25
infos sur le BAFA et la subvention	137	144
Aide candidature (pas comptabilisé en 2016)	41	?
Vie quotidienne	22	22
Loisirs, vacances, sport	10	20
International	10	17
Suivi de projet	5	27
Bourse à Projet	32	29
Autres	25	57
TOTAL	424	442

ACTIONS

DATE	THÈME	LIEU	PARTICIPANTS	PARTENAIRES
20/01	Azimut	Brest	100 jeunes du Finistère nord	Information Jeunesse (IJ) Pays de Brest
27/01	Atelier mobilité internationale	Espaces jeunes Lesneven	7 jeunes et 5 parents	3 jeunes venus témoigner
28/01	FOROMAP	Brest	25 jeunes du Finistère nord	IJ Pays de Brest
03/02	Soirée impro infini	Ploudaniel	28 jeunes dont 10 de Ty Ar Gwenan	Mairie de Ploudaniel
04/02	Forum métiers uniforme	Plouider	30-35 personnes	Mairie de Plouider
14/02	Atelier CV	Plouider	7 jeunes dont 2 hors CLCL	Maison de l'emploi
04/03	Forum jobs d'été et emplois saisonniers	Lesneven	Plus de 300 personnes	CLCL
11/04	Atelier CV	Plouider	6 jeunes	Maison de l'emploi
18/04	Atelier BAFA	Guissény	6 jeunes et 1 parent	AFR Guissény
21/04	Atelier jobs d'été	Kernouës	27 jeunes et 4 parents	
05/05	Relou	Lesneven	170 jeunes et parents	CISPD
13/05	Forum des Initiatives Jeunes	Lesneven	40 jeunes sur les stands et 40 visiteurs	CLCL
12/10	Valorisation vidéos	IREO	50 jeunes	CISPD
12/10	Présentation PIJ	Ty Ar Gwenan	5 jeunes et 2 éducateurs	Ty Ar Gwenan
13/10	Soirée parents d'ados	Saint-Méen	20 jeunes et parents	CISPD
24/10	Journée d'info baby-sitting	Lesneven	12 jeunes	REPAM
27/10	Potes et despotes	Guissény	27 jeunes formation BAFA	Familles rurales 29
02/11	Soirée Night Club	La Villa à Guipavas	30 jeunes de Guissény	Espaces jeunes du Finistère nord
21/11	Visite du PIJ	PIJ	CAP Agricole - 7 élèves et 1 professeur	Maison de l'emploi
28/11	Salon des métiers du soin et des services à la personnes	Saint-Frégant	100 jeunes et 15 adultes	Maison de l'emploi
Sem 50 et 51	Présentation PIJ Saint-François Notre-Dame (SFND)	SFND	300 élèves de 1 ^{re} et terminales	SFND

■ 2016 : 24 actions dont 19 à l'initiative du PIJ.

■ 2017 : **21 actions** dont 12 portées par le PIJ. Il n'y a pas eu, en 2017, de sollicitation des établissements scolaires pour intervenir avec l'outil Potes et Despotes.

Dans les 21 actions, la présentation du PIJ à toutes les classes de premières et terminales de SFND compte pour une action représentant 12 classes soit environ 360 élèves.

< Nombre de jeunes aux ateliers : 63 jeunes.

< Nombre de personnes rencontrées, jeunes et/ou parents, sur les forums : 870 environ.

< Nombre de jeunes rencontrés lors d'intervention en établissements scolaires : 350 environ (à SFND).

ORGANISATION

PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE

Les élus de la CLCL ont la volonté de prévenir toute forme de délinquance ou d'insécurité sur le territoire. C'est pourquoi le choix a été fait de mettre en place des actions de prévention par le biais du CISPD. Ce dispositif, créé en 2010, s'affirme comme un réel cadre de concertation favorisant les échanges entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés qui le composent. Ensemble, les acteurs du territoire recensent les problématiques et cherchent des solutions de proximité.

4 AXES

Des grandes thématiques guident les actions du CISPD :

- les conduites addictives,
- Internet et les réseaux sociaux,
- la sécurité routière,
- la sécurité dans les zones industrielles.

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Le conseil se réunit en assemblée plénière une fois par an. À cette occasion, les priorités sont établies pour l'année à venir. La réunion a eu lieu le 7 novembre.

SERVICE

Le service s'est développé avec le renfort d'une animatrice CISPD, Johanna Despré.

ACTIONS MENÉES

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

#REGARDSDEJEUNES

7 vidéos préventives ont été créées par des jeunes du territoire
58 jeunes de 4 structures :

- Maison Familiale Rurale de Ploudaniel,
- IREO Lesneven,
- Cleusmeur Lesneven,
- Foyer Ty ar Gwenan Lesneven.

Le 12 octobre, un temps de valorisation entre les jeunes acteurs du projet a été organisé à l'IREO. Plusieurs ateliers ont été proposés aux jeunes durant cette matinée :

- < validation du montage final des vidéos,
- < quiz-prévention "La fête, parlons-en" avec l'animatrice du PIJ et la psychologue du Point Accueil et Écoute Jeunes (PAEJ),
- < atelier autour de l'estime de soi,
- < atelier pour préparer la présentation orale des vidéos.



CONFÉRENCES PRÉVENTION ARNAQUES ET CAMBRIOLAGES

Ces atteintes aux biens qui sont principalement des dégradations et cambriolages (et hausse des escroqueries notamment sur Internet) touchent aussi les habitations privées.

Au cours de l'année 2017, 7 conférences d'information et de prévention aux arnaques et cambriolages ont été mises en place, en collaboration avec la gendarmerie, sur le territoire et ont sensibilisé plus de 350 personnes.

VIDÉO-PROTECTION / ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (ZAE) DE MESCODEN – PLOUDANIEL

Les ZAE subissent vandalisme et dégradations. En partenariat avec la gendarmerie, l'installation de deux caméras de vidéo-protection a été autorisée par la préfecture.

PRÉVENTION SUR ÉVÈNEMENTS FESTIFS

La collectivité renforce ses actions de prévention auprès des jeunes mais aussi des générations plus âgées notamment les 30-50 ans. Le CISPD est présent sur les événements festifs du territoire : fête foraine, festivals Ker Zion, Blokuhaka, etc.

L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) avec sa "Malle de prev" propose une formation annuelle à destination des bénévoles, professionnels et élus qui animent les stands de prévention sur les événements.

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

SPECTACLE THÉÂTRE D'IMPRO

"Les adolescents, sur quelle planète sont-ils ? Comment communiquer ensemble ?" - À l'Arvorik, Lesneven.

170 personnes (parents et ados) présentes.

"LA PAUSE PARENTS" - 6 FAMILLES

En collaboration avec le Centre Socioculturel Intercommunal (CSI).

Un groupe de parents est mobilisé sur les questions liées à l'adolescence. Avec le soutien des professionnels, ce groupe définit le contenu des actions. Les parents sont acteurs du projet. Les rencontres ont lieu le soir, après la journée de travail, sur l'ensemble du territoire communautaire.

Il est difficile de mobiliser les parents au-delà du rôle de spectateur. Ainsi, la volonté est de proposer des rencontres pour que chacun ait le loisir de venir s'informer.

CONFÉRENCE-DÉBAT "LES USAGES NUMÉRIQUES DES JEUNES"

À Saint-Méen - Animée par Philippe Denis de l'association Camp'Tic, spécialiste des pratiques numériques. Les participants ont été invités à échanger en petits et grands groupes.

30 personnes (parents, ados et professionnels/élus).

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET FAITES AUX FEMMES

Un 1^{er} groupe de travail a été mis en place en 2017 afin de lancer un réseau de professionnels pour améliorer la prévention contre les violences intrafamiliales et faites aux femmes. L'objectif est également d'optimiser les partenariats et les liens entre les différentes instances du territoire pour plus d'efficacité.

Monsieur le procureur considère que le CISPD de Lesneven Côte des Légendes est actif et interactif parce qu'il cherche à comprendre et encourage à aller plus loin sur les objectifs et les thématiques développés.

ÉPICERIE SOLIDAIRE

Ti Ar Sikour

L'épicerie constitue un lieu d'approvisionnement en denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien pour les personnes en difficulté sur le territoire de la CLCL.

462 personnes ont été aidées en 2016 soit 193 familles.

NOMBRE TOTAL D'USAGERS	456	TRANCHES D'ÂGES
	12	personnes âgées (>65 ans)
	260	adultes (19>65 ans)
	68	adolescents (13>18 ans)
	87	enfants (4>12 ans)
	29	bébés (0>3 ans)
NOMBRE TOTAL DE FAMILLES	195	
	29	couples avec enfants
	8	couples sans enfant
	62	personnes seules avec enfants
	96	personnes seules sans enfant

CATÉGORIE NUTRITIONNELLE	POIGS (KG)	EN %
Non alimentaire	979,70	6,90 %
Fruits et légumes	3 233,74	22,80 %
Viande, œufs, poisson	2 231,66	15,70 %
Féculents	2 470,71	17,40 %
Produits laitiers	2 210,20	15,60 %
Produits sucrés	1 602,95	11,30 %
Matières grasses	214,50	1,50 %
Autres	1 239,15	8,70 %
TOTAL	14 182,61	100 %

14 105 kg en 2016.

BANQUE ALIMENTAIRE

Tous les ans, le dernier week-end de novembre, le CIAS participe à une collecte alimentaire. En 2017 elle s'est déroulée au :

- Leclerc du Folgoët,
- Lidl du Folgoët,
- Casino de Lesneven,
- Casino de Kerlouan,
- U'tile de Lesneven,
- Netto de Lesneven,
- Biocoop de Lesneven,
- Breizh Market de Plounéour-Brignogan-Plages,
- Proxi de Plounéour-Brignogan-Plages.

6 tonnes
de denrées collectées.

MERCI!



 LES BANQUES ALIMENTAIRES

LOGEMENTS D'URGENCE

3 LOGEMENTS

Pour pouvoir loger en urgence des personnes en difficulté, la CLCL possède 3 logements type T3 répartis sur les communes de Lesneven, Le Folgoët et Kerlouan. La capacité totale d'accueil est de 9 personnes.

En 2017, 7 familles du territoire ont bénéficié des logements temporaires (séparation avec ou sans violence, sans domicile, incendie, *etc.*). 5 solutions de relogement ont été trouvées et 2 familles sont toujours hébergées.

ÉVÈNEMENTS

NOËL DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)

Le CIAS subventionne l'association des visiteurs bénévoles pour animer tout au long de l'année les structures rattachées à l'EHPAD : Le Dorguen, Le Cleusmeur et Ty Maudez.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, des concerts ont été organisés le 13 décembre dans chaque lieu : Nag A Drouz et Gilberte and Co se sont produits à Ty Maudez, Keffiou au Cleusmeur et Diardou au Dorguen. **263 résidents** ont ainsi profité de cette ambiance festive.

La Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA) de Ploudaniel est également soutenue par le CIAS. Les enfants de l'école Jean Monet y ont chanté devant les 24 résidents.

Ces animations sont l'occasion pour les élus locaux d'aller à la rencontre de nos aînés et de les gâter avec des chocolats.



CONVENTION

L'association Amadeus, aide et soins, basée à Lesneven, a proposé de mars à novembre 2017 un tout nouveau concept : cuisinons ensemble.

Pour ce faire, une convention de partenariat a été signée entre la CLCL et l'association représentées respectivement par leur président, Bernard Tanguy et Jean-Paul Nicolas.

L'épicerie solidaire du Folgoët s'est dotée d'une cuisine équipée pour proposer des ateliers à ses bénéficiaires. Cet outil phare de l'espace Kermaria est mis à disposition de l'association pour ses ateliers culinaires.

PÔLE TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT | 54>57
ÉCONOMIE | 58>66



PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)

OBJECTIFS

Le programme PIG, mis en place à l'échelle des trois communautés Lesneven- Abers-Iroise, s'est poursuivi en 2017, avec les mêmes objectifs :

- l'amélioration énergétique des logements,
- l'adaptation des logements pour les personnes en perte d'autonomie (personnes handicapées et/ou vieillissantes),
- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs.

À noter que plusieurs objectifs peuvent être atteints lors d'une même opération.

FAITS MARQUANTS

L'année 2017 a été marquée par un nombre record depuis son lancement en 2014 :

- de contacts avec plus de 220 contacts contre 160 en moyenne les années précédentes,
- de dossiers déposés, puisque plus de **91 dossiers** ont été déposés : 54 énergies, 31 adaptation, 1 double dossier énergie/adaptation et 5 énergie propre à la communauté de communes.

Ces 91 dossiers ont ou vont permettre d'engager près d' **1 200 000 €** de travaux sur le territoire dont près de la moitié seront subventionnés (62 000 € de subvention de la part de la CLCL).

À noter que la Fête de l'Économie Locale a permis une multiplication des contacts notamment par le biais d'une information apportée aux artisans qui ont ensuite pu la relayer auprès des ménages.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

RENOUVELLEMENT

La CLCL s'est engagée depuis 2015 dans le renouvellement de son PLH, le premier ayant été adopté en 2010. Après 2 années et demi de travail, ce dernier a été finalisé au cours de cette année et adopté une première fois lors du conseil communautaire du 24 octobre 2017. 6 grandes orientations sont ressorties :

- concilier ambition de développement, évolutions sociétales et maîtrise du foncier,
- recourir davantage au parc privé existant et l'adapter aux attentes des ménages,
- améliorer les conditions d'habitat et d'hébergement des personnes vieillissantes et/ou handicapées,
- diversifier et adapter l'offre locative,
- améliorer la réponse aux besoins des ménages en difficulté d'accès ou de maintien dans un logement ou un hébergement,
- consolider la gouvernance du PLH.

Les communes ont toutes émis un avis favorable sur le PLH qui doit être adopté définitivement lors du conseil communautaire de juin 2018 suite au passage en Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) en avril 2018.

L'ADEUPa a accompagné techniquement la CLCL dans tout le processus.

MOBILISATION DU FONDS D'INTERVENTION FONCIÈRE (FIF)

La commune de Kernouës a bénéficié du FIF soit d'une avance remboursable à taux zéro d'une valeur de 55 000 €.

→ L'objectif : l'achat d'un terrain et d'une maison en plein centre-bourg avec pour objectif la création de nouveaux logements. C'est la première fois que Kernouës bénéficiait de ce fonds.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE

Le transfert de la compétence PLU et document en tenant lieu engagé en 2016 a été effectif au 1^{er} janvier 2017. Suite à l'accord des communes concernées, la CLCL a poursuivi les différentes procédures en cours d'élaboration, qui pour certaines ont été finalisées en 2017 :

- approbation du PLU de Kerlouan - 22 mars,
- arrêt du PLU de Lesneven - 26 avril,
- réalisation de l'enquête publique de la révision du PLU de Guissény durant la période estivale,
- approbation de la modification n°3 du PLU de Ploudaniel - 27 septembre,
- arrêt du PLU de Brignogan-Plages - 27 septembre.

En parallèle, 2 communes ont fait état d'une demande de modification de leur PLU. Les changements seront effectués courant 2018.

La volonté politique du territoire a également été de lancer rapidement l'élaboration du PLU à l'échelle intercommunale. Ce dernier a ainsi été prescrit lors du conseil communautaire du 26 avril 2017, conseil communautaire qui a également défini les modalités de collaboration avec les communes dans le cadre de cette procédure.



AUTORISATION DROIT DES SOLS (ADS)

La loi ALUR du 24 mars 2014 a mis un terme, au 1^{er} juillet 2015, à la mise à disposition gratuite des services instructeurs de la Direction Départementale des Territoire et de la Mer (DDTM). Ce désengagement de l'État a imposé une nouvelle organisation avec la création d'un service mutualisé entre la CLCL et la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas. Ce service basé à Landerneau est composé de 5 personnes dont deux instructeurs de la CLCL. Les communes ont gardé les certificats d'urbanisme information et les dossiers préalables.

DONNÉES CHIFFRÉES

Une année marquée par une stabilité du nombre des dossiers par rapport à 2016. Ce sont **1 584** dossiers qui ont été instruits sur le territoire (1 600 en 2016) avec une répartition quelque peu différente, hausse des dossiers instruits par les communes et légère baisse pour le service instructeur :

- 958 par les communes,
 - 626 par le service instructeur de la CLCL.
- Répartition des 626 dossiers instruits par le service mutualisé :
- < Certificats d'Urbanisme Opérationnels (CUB) : 48,
 - < Déclarations Préalables (DP) : 327,
 - < Permis de Construire (PC) : 235,
 - < Permis d'Aménager (PA) : 7,
 - < Permis de Démolir (PD) : 9.

La communauté de communes participe au financement du service via la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) versée aux 14 communes.

TRANSPORT ESTIVAL

La mise en place du service de transport estival durant les 2 mois de vacances scolaires se poursuit et s'installe progressivement. Les lignes 23 et 24 ont ainsi été prolongées et permettent de desservir les plages du territoire. Bien que la fréquentation soit en hausse, le service reste toutefois fortement dépendant de la météo estivale.



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

ARRÊT DU PROJET DE SCoT DU PAYS DE BREST



Dans le cadre de sa compétence aménagement, la communauté de communes est associée à l'élaboration du SCoT du Pays de Brest. Différentes réunions ont ainsi été organisées au cours de cette année 2017 et ont permis de présenter les principaux éléments du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et notamment les principales évolutions depuis le 1^{er} SCoT validé en 2011.

L'ensemble des élus communautaires et de la commission aménagement étaient invités.

Une exposition publique ainsi qu'une réunion publique ont également été réalisées entre septembre et octobre pour présenter plus largement le SCoT avant son arrêt.

Suite à ces différentes étapes, le projet de SCoT a été arrêté en comité syndical le 19 décembre 2017 et transmis pour avis aux différentes collectivités du pays.

TRÈS HAUT DÉBIT (THD)

PROGRAMME RÉGIONAL BRETAGNE THD

Porté par Mégalis, ce programme a pour objectif d'amener le THD aux habitants et entreprises d'ici 2030. Ce déploiement de la fibre optique s'opère suivant trois phases successives :

■ 2014-2018 - Deux tranches :

< la 1^{re} s'achève avec l'installation de 2 155 prises (2 090 à Lesneven et 64 à Ploudaniel, secteur de Lesgall). La participation financière de la CLCL pour cette tranche s'est élevée à **958 975 €** (445 € par prise),

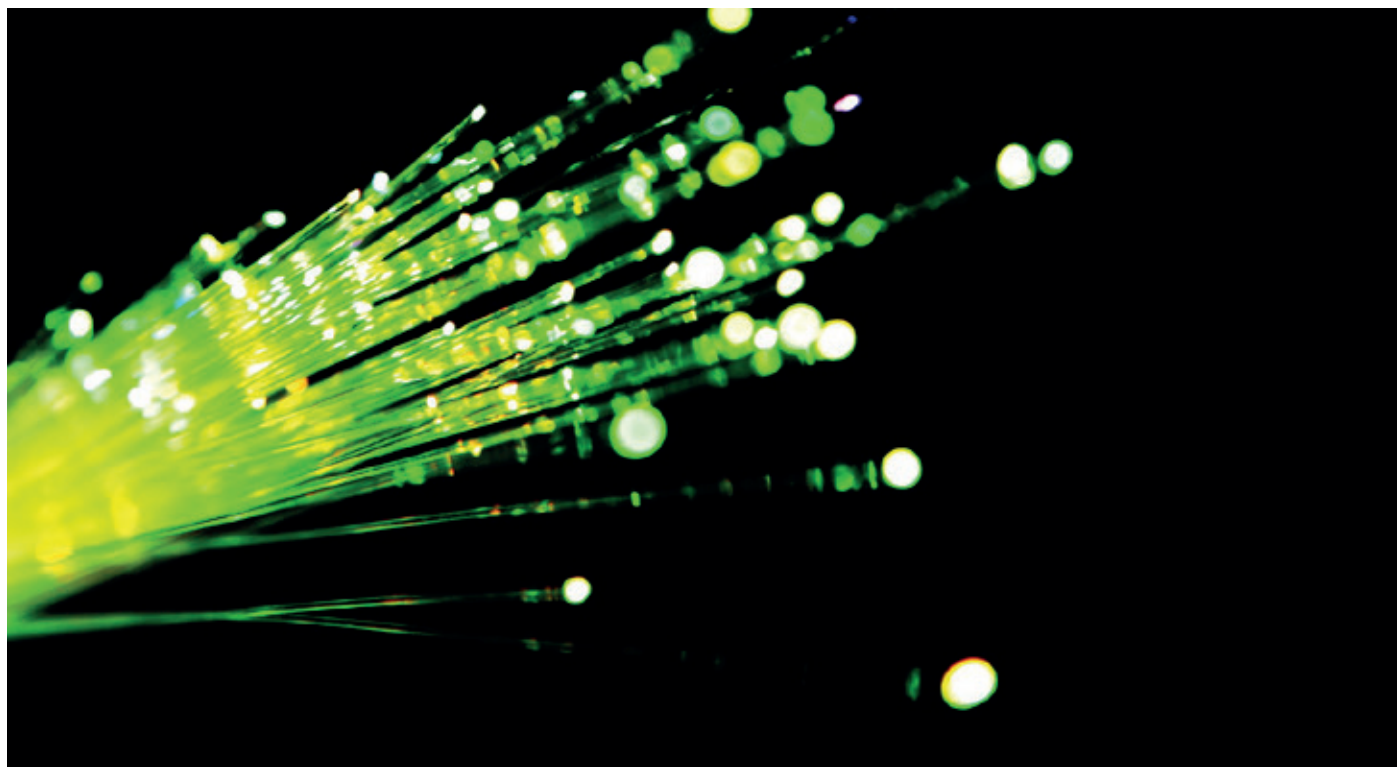
< la 2^{de} tranche, lancée en 2018, concernera 243 prises à installer sur Ploudaniel dans les secteurs de Mescoden, Penfrat et Lestréonec, ainsi que 3 prises à Plouider dans le secteur de Kerguelen. La contribution de la CLCL s'élèvera à 109 470 €.

■ 2019-2023 - Validée fin 2017,

Sur les 37 476 prises à l'échelle du pays de Brest, 6 475 prises sont prévues sur le territoire de la CLCL. Les secteurs prioritaires à doter de prises sont les suivants :

- < Goulven : faible niveau de service dans le bourg,
- < Kernilis : faible niveau de service à l'ouest de la commune,
- < Lesneven et Le Folgoët : pôles structurants,
- < Guissény, le Curnic : faible niveau de service,
- < Kerlouan, Meneham : faible niveau de service de ce site touristique.

■ 2024-2030.



ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (ZAE)

VENTE DE TERRAINS - PLOUDANIEL

En 2017, deux terrains ont été vendus pour un total de **52 525 €** :

- ZAE du Kerno Parcou, Ploudaniel → 43 840 €,
- ZAE de Mescoden à Ploudaniel → 8 685 €.

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA)

En dehors des ventes directes par la collectivité, d'autres transactions se réalisent sur les ZAE prouvant le dynamisme économique du territoire. Cet indicateur de suivi est mis en place par le biais du droit de préemption dont dispose la CLCL sur ses zones d'activité économique.

Ainsi, en 2017, 12 biens ont changé de propriétaire sur les ZAE de la CLCL :

DIA 2017					
N°	COMMUNE	ZONE	SUPERFICIE (M²)	SURFACE BÂTI EXISTANT	PRÉEMPTION CLCL
2017-1	Ploudaniel	Mescoden est	6 801	Oui	Non
2017-2	Lesneven	Gouerven	590		
2017-3	Ploudaniel	Mescoden ouest	3 339		
2017-4	Plounéour-Brignogan-Plages	ZAE Lanveur	9 111		
2017-5	Ploudaniel	Mescoden est	197	Non	
2017-6		Mescoden ouest	1 602	Oui	
2017-7		Mescoden	5 413		
2017-8			35	Non	
2017-9		Saint-Éloi	80	Oui	
2017-10		Mescoden	2 295	Non	
2017-11	PBP	Lanveur	3 462	Oui	
2017-12	Ploudaniel	Mescoden	152	Non	

ZAE KERNO-PARCOU - PLOUDANIEL

Les travaux de viabilisation de la ZAE du Kerno-Parcou achevés en 2016 permettent de poursuivre la commercialisation des terrains.

- Courant 2016, achèvement des travaux de viabilisation de la ZAE du Kerno-Parcou.
- Démarrage de la commercialisation des 30 lots disponibles pour des activités.
- 30 lots : surface moyenne 1 580 m² (de 950 m² à 4 900 m²).
- Surface commercialisable totale : 4,7 hectares.
- Coût total : 1 989 000 € HT.
- Subventions : 339 000 €.
- Prix de vente : 20 € – 30 € HT/m².



*VISITE DE ESCM
par son dirigeant Laurent Ronvel*

Le 14 juin 2017, la commission économie s'est délocalisée pour rendre visite à la première entreprise installée sur la ZAE.



ZAE SANT-ALAR - PLOUDANIEL ET PLOUÉDERN

Le projet de développement de la ZAE de Sant-Alar, prolongement des zones existantes autour de l'échangeur de Saint-Éloi est porté conjointement par la CLCL et la communauté du Pays Landerneau Daoulas (CCPLD) sur les communes de Ploudaniel et de Plouédern.

En 2017, le projet est marqué par le démarrage en septembre des fouilles archéologiques qui portent sur une surface de 3,8 hectares concernant le territoire de la CLCL. Le chantier archéologique doit s'étendre sur plusieurs mois pour se terminer en avril 2018.

L'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) a été retenu comme attributaire du marché d'un montant de 832 876 € HT (CCPLD et CLCL) dans le cadre d'un groupement de commandes entre les 2 communautés pour investiguer le périmètre des fouilles après validation par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) du projet scientifique présenté (commission d'appel d'offres du 4 mai 2016).

Fin 2017, la CLCL a pris une délibération pour solliciter de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) sur la base des éléments estimatifs suivants :

- coût de l'opération 2017 (acquisitions, études, prévisionnel travaux) : 2 524 462 € HT,
- fouilles archéologiques : 403 000 €,
- coût total : 2 928 346 € HT,
- surfaces cessibles prévisionnelles : 7,3 hectares,
- prix de vente des terrains envisagés : 25 - 35 € /m².



IMMOBILIER D'ENTREPRISES

HÔTEL D'ENTREPRISES – ATELIERS RELAIS DU PARCOU - PLOUDANIEL

Afin de compléter son offre immobilière, la communauté a engagé des travaux de construction- réhabilitation sur l'ancien site INEO du Parcou pour la mise en service d'un hôtel d'entreprises (16 bureaux tertiaires avec espaces communs) et de 4 ateliers relais (ateliers avec bureaux et sanitaires).

Rappel investissements :

- coût total de l'opération : 1 800 000 € HT,
- subventions : DETR, 200 000 € | Région, 340 970 € | Département, 160 000 €.

L'année 2017 est marquée par l'accueil d'un premier locataire à l'hôtel d'entreprises du Parcou malgré quelques finitions encore à intervenir.



ATELIERS RELAIS MESCODEN – ZAE MESCODEN - PLOUDANIEL

MOUVEMENTS 2017

- 2 départs.
- 1 arrivée.

Soit 3 ateliers occupés au 31 décembre 2017.



Au total (hôtel d'entreprises et ateliers), la CLCL perçoit près de **100 000 € de loyer annuel.**

INSTALLATION DE JEUNES AGRICULTEURS

UNE AIDE DE 2 000 €

En lien avec le schéma de développement économique 2012-2015, 2 000 € d'aide à l'installation sont attribués aux agriculteurs dont le siège d'exploitation est situé sur la communauté de communes.

Les candidats demandeurs répondant aux conditions d'attribution de la Dotation à l'installation des Jeunes Agriculteurs (DJA) versée par l'État bénéficient automatiquement de cette aide.

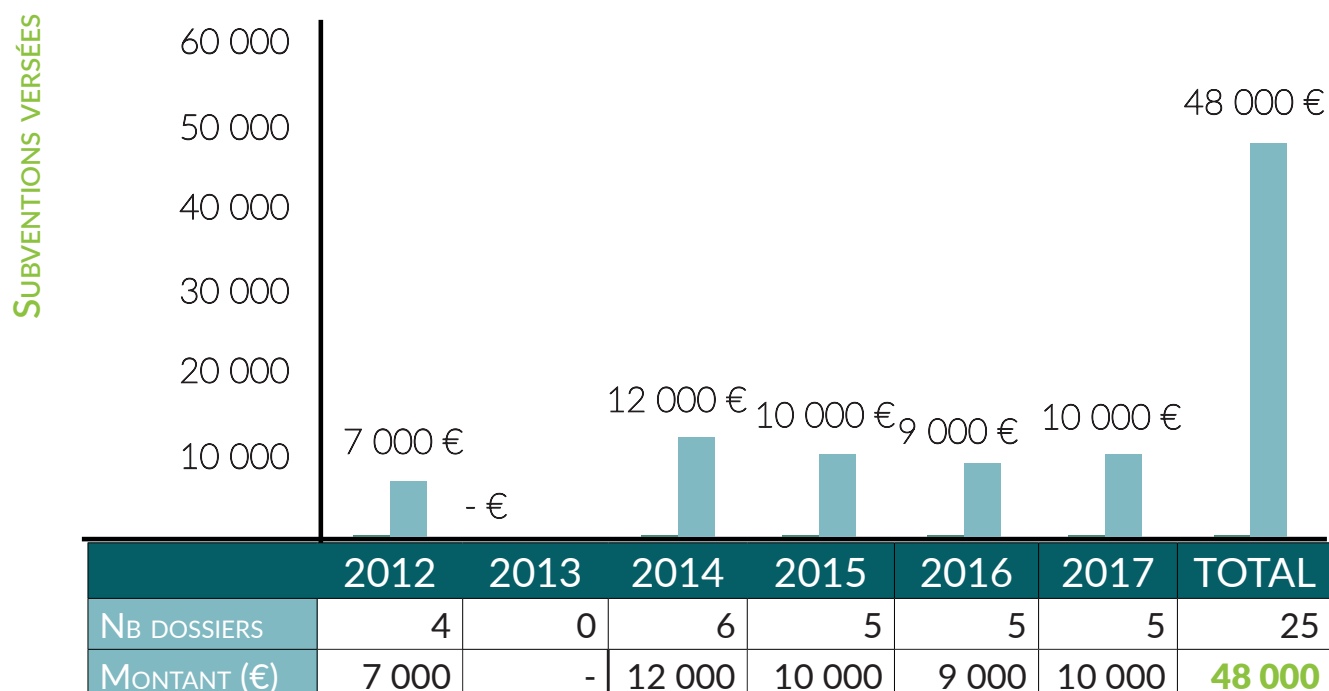
Pour les autres candidats demandeurs, une commission ad hoc, composée du vice-président en charge de l'économie et d'agriculteurs élus dans les communes du territoire étudie les dossiers au cas par cas et émet un avis.

Depuis la mise en place de cette aide en 2012, la CLCL a versé 48 000 € de subventions pour 25 dossiers validés.

Résumé de l'année 2017 :

- 5 dossiers présentés,
- 10 000 € attribués (2 dossiers hors DJA validés après passage en commission).

AIDES À L'INSTALLATION 2017				
N°	COMMUNE	ACTIVITÉ	DJA	MONTANT
2017-1	Ploudaniel	Petits fruits Agriculture biologique	Oui	2 000 €
2017-2		Céréales	Non	
2017-3	Plouider	Centre équestre, élevage de chevaux		
2017-4	Kerlouan	Légumes : choux-fleurs, échalotes, brocolis	Oui	
2017-5	Goulven	Lait, veaux de boucherie, choux-fleurs		
TOTAL				10 000 €



DÉMARCHE COMMERCE-ARTISANAT - BIEN PLUS QUE DES LÉGENDES



Après le succès des 12 000 sacs réutilisables, les 25 000 marque-pages et autocollants distribués en 2015, la démarche partenariale de dynamisation du commerce et de l'artisanat "Bien plus que des Légendes" continue en 2017, par :

- la poursuite de la newsletter commerçants-artistes :
 - < 2 parutions en 2017,
 - < 830 inscrits fin 2017 (793 fin 2016), soit **une augmentation de 4,6 %**.

NEWSLETTER EN CHIFFRES				
N°	MOIS	DATE D'ENVOI	NB D'ENVOIS	TAUX D'OUVERTURE
#9	Janvier-février 2017	03/01/2017	810	41 %
#10	Mars-mai 2017	01/03/2017	830	39 %

■ et surtout par la tenue de la **Fête de l'Économie Locale (FEL)**.

Du 20 au 24 septembre 2017.

Cette grande manifestation qui a marqué l'année 2017 est le fruit de nombreuses réflexions et partenariats portés notamment par le comité de pilotage constitué pour la FEL. Celui-ci rassemble des représentants des 3 associations artisanales et commerciales du territoire et du Club des Entreprises Légendes-Iroise-Abers (CELIA), des élus et agents communautaires, des techniciens des chambres consulaires, de la Maison de l'emploi, de l'office de tourisme.

La FEL a fédéré autour d'un même objectif, celui de faire connaître les produits et richesses du territoire. En quelques chiffres :

- < plus de 110 entreprises locales,
- < une trentaine de partenaires,
- < 10 entreprises qui ont ouvert leur porte à une cinquantaine de visiteurs,
- < 4 structures découvertes des activités du littoral avec 27 participants présents,
- < 90 exposants sur le salon des produits et des savoir-faire pour un public qui a grossi toute la journée pour atteindre au final plus de **3 000 visiteurs** le dimanche.

Les retours sont très positifs. Afin de permettre à toutes les entreprises de participer à la FEL, la collectivité a pris à sa charge l'ensemble des coûts de la manifestation pour un montant global s'élevant à **43 000 € HT** :

- < la prestation accompagnement organisation,
- < la location de matériel (montage - démontage),
- < la sécurité des hommes et des biens,
- < la communication,
- < les animations.

Un questionnaire de satisfaction a été envoyé à tous les participants et partenaires de l'organisation de la fête de l'économie locale, avec en filigrane la grande question de repartir ou non pour une nouvelle édition...





PARTENARIATS

SIGNATURE CONVENTION SCHEMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII) : CLCL-RÉGION BRETAGNE

Afin de déployer en Bretagne une action publique économique efficace au service de la compétitivité et de l'emploi, adaptée aux spécificités du territoire, la Région a entrepris de signer avec les 59 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) des conventions de partenariat économique 2017-2021.

Stratégie régionale (glaz économie) + stratégies locales

*Signature de la convention avec la Région à Lesneven
sur le nouveau site de l'entreprise Country Farm Factory - 27 octobre 2017*

Cette convention est l'aboutissement de plus d'un an de travail entre la CLCL et la Région pour s'adapter à la nouvelle répartition des rôles induite par les lois de réforme territoriale de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) et de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), promulguées respectivement en 2014 et 2015. Ces dernières placent la Région comme chef de file du développement économique, tout en renforçant les compétences des EPCI dans ce domaine, et mettent fin à la clause de compétence générale des départements, limitant ainsi leur intervention en la matière.

Un partenariat en 3 volets :

- stratégique,
 - En lien avec le projet de territoire - 4 défis à relever et 5 orientations.
- dispositifs de soutien des entreprises,
 - Développé par le territoire en complément des aides régionales.
- organisation du Service Public de l'Accompagnement des Entreprises (SPAÉ).
 - Dispositif d'accueil et d'accompagnement des entreprises dans leur projet avec la signature de la charte SPAÉ.

PASS COMMERCE-ARTISANAT : UNE NOUVELLE AIDE POUR ACCOMPAGNER LES TRÈS PETITES ENTREPRISES (TPE)

La mise en place du dispositif Pass commerce-artisanat a été validée lors du conseil communautaire du 29 novembre 2017. Une enveloppe de 100 000 € est allouée à ce projet expérimental pour l'année 2018.

L'objectif, en partenariat avec la région Bretagne qui cofinance le dispositif, est de mettre en place une aide au maintien, à la création et au développement des entreprises artisanales et commerciales du territoire installées en centre-ville/centre-bourg.

UN PARTENARIAT RÔDÉ

Outre la CLCL et la région Bretagne, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bretagne Ouest (CCIMBO) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) 29 sont fortement impliquées dans la mise en œuvre de ce dispositif en assurant notamment les rendez-vous individuels et la pré-instruction des dossiers en amont de la décision finale.

BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES

Toute entreprise artisanale ou commerciale indépendante :

- inscrite au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers (boucherie-charcuterie-traiteur, boulangerie-pâtisserie, poissonnerie, chocolatier, fromagerie, coiffure, esthétique, cordonnerie, fleuriste, assistance et dépannage informatique),
- située sur le territoire de la CLCL,
- de moins de 7 salariés (hors gérant),
- dont le chiffre d'affaires n'excède pas 1 million d'euros HT.

OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

Les travaux immobiliers, de mise aux normes, de mise en accessibilité, les investissements d'embellissement et d'attractivité, les immatériels (prestations de conseil, etc.) ou encore certains investissements matériels.

Les commerces situés hors centralités (une carte par commune définit précisément le périmètre de centralité) ne sont pas concernés.

L'attribution de l'aide n'est pas automatique et résulte d'un examen déterminant l'intérêt économique du projet et la situation financière de l'entreprise.

RÉPONSE CONCRÈTE DE LA CLCL ET DE LA RÉGION BRETAGNE DANS L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET AU SOUTIEN DES COM- MERCES DE CENTRE-VILLE ET À L'ARTISANAT.

La subvention accordée correspond à 30 % du montant des investissements éligibles plafonnés à 25 000 € HT pour un montant maximal de 7 500 € (6 000 € pour les commerces de Lesneven).



Signature de la convention de partenariat
avec IPB
29 juin 2017

PLATE-FORME INITIATIVE PAYS DE BREST (IPB)

Initiative Pays de Brest a été créé en 1996 sous la forme d'une association Loi 1901.

→ Objet d'IPB : l'octroi de prêts d'honneur pour financer la création et la reprise d'entreprises. Les fonds proviennent de subventions de collectivités territoriales et de dons d'entreprises, d'organismes financiers et de particuliers

Entre 2015 et 2016, 18 entreprises accompagnées sur le territoire de la CLCL pour un montant total de prêts octroyés de 188 000 €. En 2017, 5 entreprises ont été accompagnées sur le territoire de la CLCL représentant 55 000 € de prêts. La participation de la collectivité chaque année est de 0,14 €/hbt soit pour 2017 **3 984 €**.

Président : Eric Godet | Référent : Claude Cariou.

TROPHÉES DE L'ENTREPRISE

Créé en 1993, le Club des Entreprises Légendes Iroise Abers (CELIA) regroupe des entreprises de trois communautés de communes :

- Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL),
- Communauté de Communes du Pays d'Iroise (CCPI),
- Communauté de Communes du Pays des Abers (CCPA).

Le président est Frédéric Druais.

Début 2017, ont été remis les 7^e trophées de l'entreprise 2016.



LAURÉATS 2016

- Jeune entreprise : La Maison de Mila, Lesneven.
- Engagement sociétal et environnemental : La ferme de Keroudy, Milizac.
- Entreprise innovante/en développement : Histoire de Crêpes, Landéda.
- Transmission et reprise d'entreprise : Raoul Corre, Le Folgoët.
- Entreprise de l'année : France Haliotis, Plouguernew.
- Prix coup de cœur : Tydéo, Saint-Renan.

ÉDITION 2017

Pour l'année 2017, la CLCL a voté dans son budget l'octroi d'une subvention de 1 500 € à CELIA pour l'organisation des 8^e Trophées. Une convention est établie entre la CLCL et le Club.

Outre l'organisation des Trophées, le Club propose des réunions thématiques à destination des dirigeants d'entreprise. Des visites d'entreprises sont également programmées pour faire découvrir et valoriser les savoir-faire locaux.

Pour poursuivre dans cette bonne dynamique la CLCL et CELIA prévoit de signer une convention triennale en 2018.



*Signature de la convention
30 novembre 2017*



*Remise des prix
26 janvier 2018*

TRANSVERSALITÉ

COMMUNICATION | 68>69
TRÉTEAUX CHANTANTS | 70

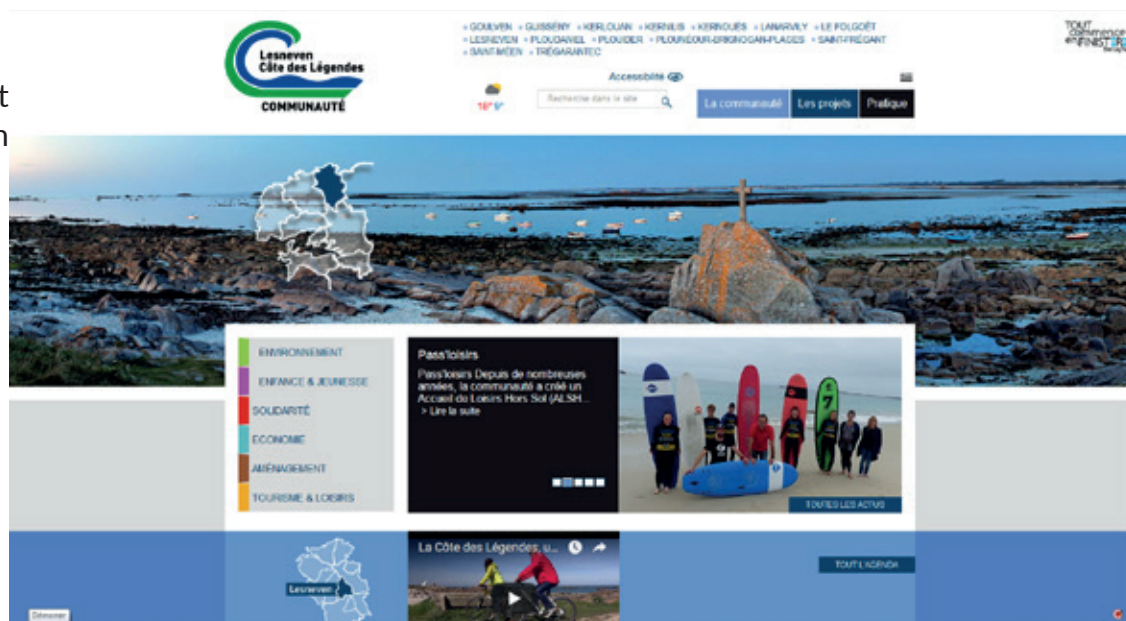


SITE INTERNET

MISE EN LIGNE

Le nouveau site Internet de la CLCL a été mis en ligne en mars 2017.

www.clcl.bzh



FACEBOOK

ACTUALISATION

La page Facebook de la CLCL est alimentée régulièrement pour réagir à l'actualité du territoire.

Communauté Lesneven-Côte des Légendes



Likez la page
de la CLCL

NEWSLETTER ÉCONOMIE



ARTISANS ET COMMERÇANTS

En lien avec le service économie, 2 newsletter ont été envoyées en 2017, l'une en janvier et l'autre en mars. Le taux d'ouverture moyen est de 45 % (environ 850 destinataires).

LE MOT DU MOIS

Très belle année à toutes et à tous

Pour la communauté de communes, ce début d'année est marqué par un changement de nom. Afin d'alléger l'ancienne appellation, communauté de communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes, les élus ont souhaité

SUPPORTS



CONCEPTION INTERNE

Le service réalise tous les supports de la CLCL. Les demandes émanent de tous les services mais sont principalement liées à l'enfance-jeunesse et à l'économie.



COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES



SUBVENTIONS

SPORTS ET ÉVÈNEMENTIEL

Les demandes des associations sportives et culturelles sont traitées par le service communication. En 2017, **58 000 €** ont été accordés.

TRANSVERSALITÉ

Le service intervient en soutien aux divers pôles de la CLCL.

Rédaction des communiqués de presse, réalisation des supports de communication, gestion de ces supports, recensement des informations pour les bulletins des mairies, participation en lien avec la comptabilité à l'organisation des Tréteaux Chantants, etc. font partie intégrante des missions.

TRÉTEAUX CHANTANTS

TRADITION

Les Tréteaux Chantants sont une tradition en pays de Brest puisque presque toutes les communautés de communes du territoire y participent : villes de Brest Métropole, communautés de communes du Pays des Abers, le Pays de l'Aulne-Maritime, le Pays d'Iroise, Lesneven Côte des Légendes et la Presqu'île de Crozon.

PUBLIC NOMBREUX

ÉTAPE	LIEU	DATE	PARTICIPANTS	PUBLIC		
2017					2016	2015
1 ^{RE} SÉLECTION	SAINT-FRÉGANT	14 septembre	12	230	230	250
2 ^{NDE} SÉLECTION	PLOUIDER	19 septembre	12	220	250	327
FINALE LOCALE	LESNEVEN	26 septembre	12	550	550	650
TOTAL				1 000	1 030	1 227
Coût		14 892 €			13 663 €	12 086 €

ANIMATION

Yvon Etienne anime les sélections locales accompagné par le duo Medley.

En 2017, Gilles Servat a assuré la seconde partie lors de la finale à Kerjézéquel.

Des fleurs, un panier garni et 2 places pour la finale à Brest sont offerts aux candidats. En outre, à chaque étape, 3 spectateurs tirés au sort reçoivent 2 places pour cette finale.

Alain Hervouët, habitant de Lesneven, a été le gagnant local avec son interprétation de "Les Emmerdes" de Charles Aznavour.



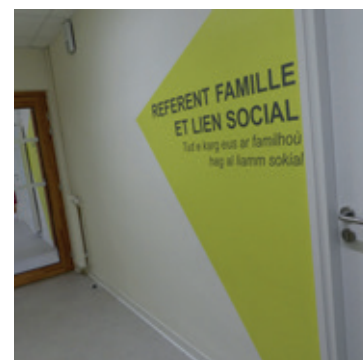
SERVICES SATELLITES

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL	72>73
MAISON DE L'EMPLOI	74>75
OFFICE DE TOURISME	76>80

ACTEUR DU TERRITOIRE

Le CSI est soutenu par la communauté de communes dans le cadre de ses actions à caractère social et communautaire. En 2017, ses activités ont été délocalisées du fait de la cure de jouvence du bâtiment communautaire rue des Déportés à Lesneven. Ainsi, les salles communales, écoles, gymnases et lycées du territoire ont accueilli les animations. L'équipe permanente a quant à elle migré espace Kermaria au Folgoët. Fin 2017, l'association a pu réinvestir le bâtiment rénové.

L'accueil du public s'est vu amélioré tout comme les conditions de travail des permanents.



ADHÉSIONS

Le nombre d'adhérents ne cesse de croître depuis 2014 avec une évolution de + de 10 % :

- 2014-2015 : 1 374,
- 2015-2016 : 1 466,
- 2016-2017 : 1 515.

DONNÉES

SAISON 2016-2017

- Accueil de loisirs : 520 enfants.
- 24 ateliers (accompagnement scolaire, danse, langues, écriture, yoga, tricot, etc.) : 621 inscrits aux 24 ateliers.
- Associations adhérentes au centre : 25.

LES ACTIVITÉS

- L'accueil de loisirs.
- Le Relais Parents Enfants Assistantes Maternelles (REPAM).
- L'action collective familles.
- L'accompagnement scolaire.
- Les activités socioculturelles.
- L'accueil de permanences.
- L'accompagnement de projets d'habitants (Groupe Senior, Vieillesse, Participation).

D'année en année, les actions de coordination et d'animation se renouvellent : semaine petite enfance, semaine bleue, festival des solidarités, etc.

Les collaborations étroites entre le CSI et la CLCL se développent :

- atelier de gestion d'un budget familial avec le CIAS,
- la pause parents en lien avec le CISPD,
- projets de jeunes à travers les dispositifs "On s'lance" et la Bourse à projets.

BUDGET

En 2017, le budget global de l'association s'est élevé à **818 319 €**.

La participation de la CLCL a été de 236 779 € (dont une aide pour l'accessibilité).

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

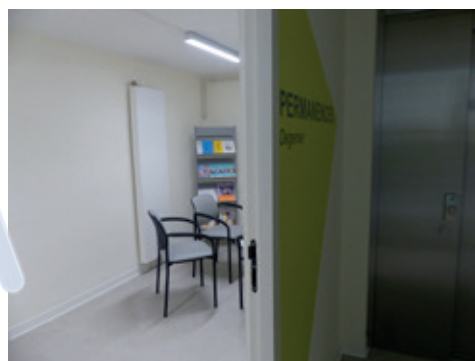
LES PERMANENCES

Sans attendre la reconnaissance de MSAP, le CSI accueille de multiples permanences à caractère social. L'équipe du centre permet de faire du lien entre les familles et les organismes qui assurent ces permanences. Cela s'inscrit dans l'accès aux droits pour la population. S'y tiennent les permanences de la CAF, du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), Agirc-Arrco, Carsat, Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV), Maison du couple et de la famille, veufs et veuves du Finistère. La Mutualité Sociale Agricole (MSA) assure des rendez-vous d'action sociale.

Lors de la rénovation du bâtiment, un bureau spécifique a été aménagé pour y accueillir ces diverses permanences avec un espace attente. Les autres salles sont mises à disposition en fonction des besoins (salles de réunions, salle informatique).



**Maison
de services
au public**



OBJECTIFS

La Maison de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle et Sociale a pour objectifs de :

- identifier et anticiper les besoins en matière d'emploi et de formation,
- rapprocher l'offre de la demande,
- travailler avec les entreprises du territoire,
- conforter et développer les réseaux.

DONNÉES CHIFFRÉES

ENTREPRISES

- 120 entreprises se sont créées sur le territoire de la CLCL en 2017.
- Avec 8,9 %, le taux de création observé sur la communauté de communes est inférieur à celui de Brest qui est de 10,9 %.
- 23 % des entreprises créées sont liées aux secteurs de l'industriel et de la construction.

MARCHÉ DU TRAVAIL

- Cette année est marquée, à l'échelle du Pays de Brest, par une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. Il passe de 19 484 en 2016 à 23 864 en 2017, soit une hausse de 21 %.
- Le nombre de demandeurs d'emploi du territoire de la CLCL s'élève à 2 453 en 2017, avec une majorité de femmes au nombre de 1 441 contre 1 012 hommes.

TAUX DE CHÔMAGE

Au 4^e trimestre 2017, il atteint 7,5 % contre 8,9 % en 2016. Une baisse est intervenue au niveau des 4 départements bretons, la Bretagne étant une des régions avec un faible taux de chômage.

PARTENARIATS

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

L'action du PLIE s'étend aux communautés de Lesneven Côte des Légendes et de Landerneau-Daoulas. Cette structure est une plate-forme partenariale de proximité ayant pour objectif le maintien en emploi durable des personnes accompagnées.

- 149 personnes suivies par le PLIE dont 45 avec un retour à l'emploi.
- 988 entreprises contactées (téléphonique et physique).
- 80 offres négociées.
- 73 ateliers emploi.
- 2 cafés rencontre.



Lesneven Côte des Légendes

ATELIERS

- 6 ateliers sur l'entretien d'embauche :
→ 10 participants.
- 11 ateliers numériques à la médiathèque de Plouider :
→ 26 participants,
→ 6 visas Internet validés.
- 9 ateliers Dynamiser l'emploi et échanger sur vos projets :
→ 27 participants.
- 4 ateliers menés avec le PIJ :
→ 2 relatifs au CV et lettre de motivation et deux autres portant sur la préparation aux oraux.

FORUM DES JOBS D'ÉTÉ ET

EMPLOIS SAISONNIERS

- 12^e édition.
- 600 visiteurs.
- 30^{aine} d'employeurs.
- 950 emplois.
- 6 secteurs d'activité.



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Information sur les oraux et entretiens d'embauche.
- Techniques de recherche d'emploi.

MISSION LOCALE

La mission locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans.

331 jeunes domiciliés sur le territoire de la CLCL ont été accompagnés, dont 140 nouveaux.

L'ASSOCIATION DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI (AGDE)

L'AGDE met en lien des demandeurs d'emploi et des particuliers, associations, collectivités et entreprises. En 2017 :

- 31 % quittent l'association pour un CDI ou CDD de 6 mois,
- 33 % vont vers un CDD de moins de 6 mois ou contrats aidés,
- 23 % quittent en restant au chômage ou sont orientés vers le PLIE,
- L'AGDE mène aussi un chantier d'insertion sur un support de travail agroalimentaire, pour accompagner et former des personnes pour faciliter leur retour à l'emploi. 42 salariés ont été accueillis en 2017.

BUDGET ALLOUÉ PAR LA CLCL À LA MAISON DE L'EMPLOI ET AU PLIE

- En 2017 : 139 000 € + 9 000 € = 148 000 €.
- En 2016 : 142 800 + 11 700 = 154 500 €.
- En 2015 : 137 000 + 11 700 = 148 700 €.



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

UNE RECONNAISSANCE

La Maison de l'emploi s'intègre à la demande de reconnaissance en MSAP. Son action orientée vers l'utilisateur correspond à l'esprit de services au public.



MISSIONS

L'Office de Tourisme s'est vu déléguer par le conseil communautaire par délibération du 23 juin 2010 (avec confirmation dans le cadre d'une convention d'objectifs 2017-2020), la responsabilité de :

- promouvoir le territoire communautaire et ses acteurs en cohérence avec les activités de Finistère 360°, du Comité Régional de Tourisme (CRT) Bretagne et de la destination Brest Terres Océanes (BTO),
 - accueillir et informer les visiteurs sur le territoire communautaire, tout en commercialisant des prestations touristiques dans les conditions prévues par la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 et de vendre des produits, type produits boutique,
 - aménager et développer touristiquement le territoire,
 - animer et coordonner les acteurs et professionnels du développement touristique local,
 - mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel du territoire communautaire par l'organisation de visites et d'opérations analogues,
 - aider à réaliser des événements destinés à renforcer la notoriété du territoire communautaire,
 - exploiter des installations touristiques d'accueil et de loisirs.
- L'Office de Tourisme est obligatoirement consulté sur des projets d'équipements collectifs touristiques.

EN 10 CHIFFRES

- 7 missions "tourisme" déléguées par la Communauté Lesneven Côte des Légendes en 2010 et confirmées par une convention d'objectifs 2017-2020.
- 9 salariés (soit 8,3 emplois temps plein).
- 583 000 € de budget prévisionnel de fonctionnement.
- 6 points d'information sur le territoire, 2 ouverts à l'année (l'Office de Tourisme de Lesneven et le bureau d'information touristique de Meneham) et 4 bureaux d'information touristique ouverts l'été (Guissény, Kerlouan, Plounéour-Brignogan-Plages).
- 1 Office de Tourisme mobile.
- 54 000 personnes accueillies.
- 140 km de circuits de petite randonnée classés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).
- 1 790 "J'aime" sur la page Facebook (au 19 février 2018).
- 114 000 € de chiffre d'affaires dans les boutiques de l'Office de Tourisme.
- 200 partenaires privilégiés.

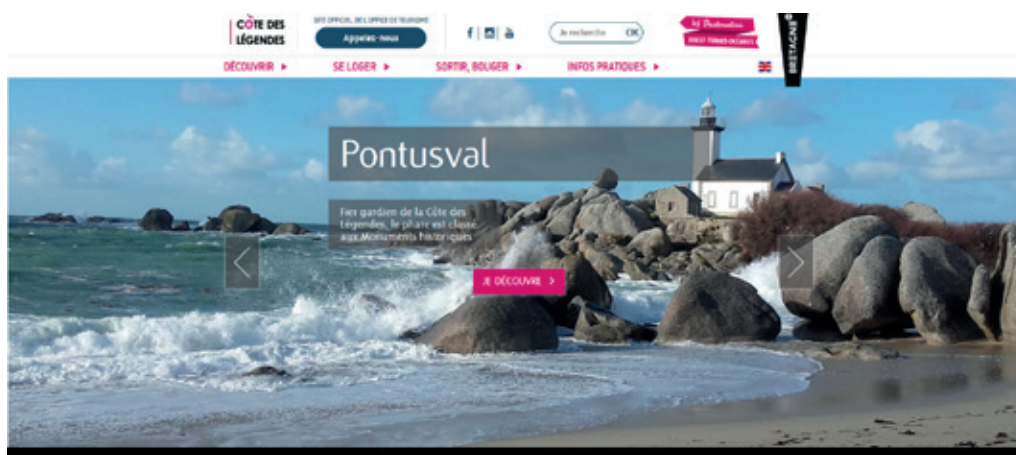


GUIDE D'ACCUEIL
20 000 exemplaires
52 pages
100^{aine} de partenaires

COMMUNICATION

BTO

Le site web de l'Office de Tourisme a été entièrement refondu dans le cadre du travail collaboratif au niveau de la destination BTO. 6 mini-sites locaux ont ainsi été lancés au printemps 2017 (un mini-site par Établissement Public de Coopération Intercommunale [EPCI]). Au vu de la complexité technique de réaliser des sites reliés les uns aux autres, un échelonnement des mises en ligne des nouveaux sites web des 6 EPCI a été validé par les 6 Offices de Tourisme. La collection des 6 sites a été ainsi finalisée juste avant l'été 2017.



REPORTAGE PHOTO

Le photographe Ronan Gladu a également été recruté en 2017 pour la réalisation d'un reportage photos complet sur la Côte des Légendes.



ÉVÈNEMENTIEL

L'Office de Tourisme a participé à 3 opérations grand public en 2017 :



Sur un espace organisé par la destination BTO.



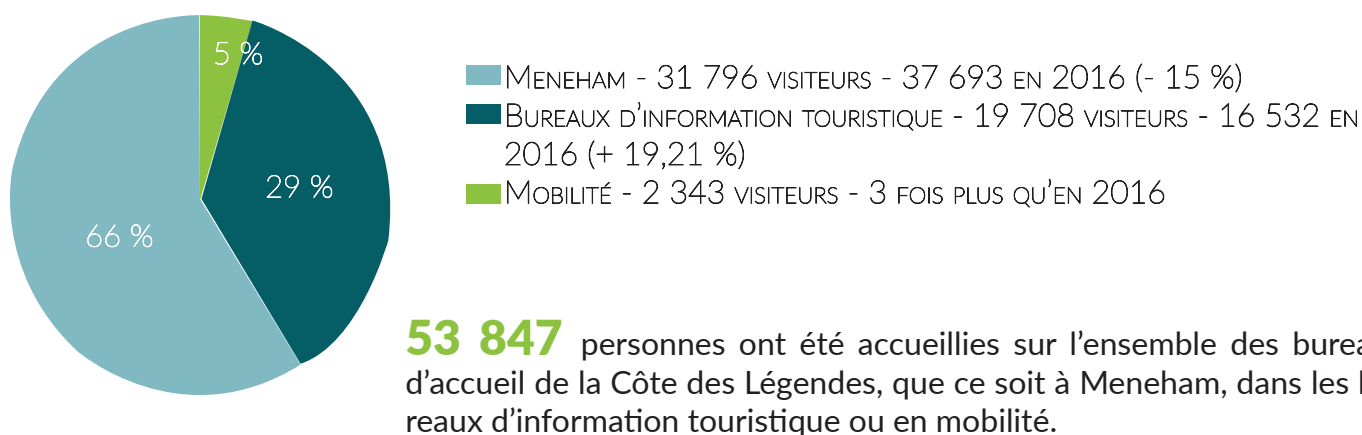
Sur un espace organisé par Finistère Tourisme.
En partenariat avec l'Office de Tourisme des Abers.



31 mars au 2 avril - Parc des expos de Rennes
Sur un espace organisé par Finistère Tourisme.
En partenariat avec l'Office de Tourisme des Abers.

FRÉQUENTATION

Au total, l'Office de Tourisme a répondu à 14 255 demandes (11 434 en 2016). Le plus fort des demandes est en toute logique en juillet/août (61 % des demandes de l'année).



Depuis le début de l'année 2017, un dispositif mobile sillonne les routes de la Côte des Légendes. La "Karriguettes des Légendes" part à la rencontre des vacanciers et des habitants, pour être au plus près de chacun, et pour un moment d'échange en toute convivialité. Ce mode d'accueil a été très apprécié par les visiteurs, les retours ont été positifs. 2 343 personnes ont été accueillies en juillet et août, sur 160 heures d'accueil, sur une dizaine de spots et d'animations de la Côte des Légendes.

RANDONNÉE

INSCRIPTION DES 15 CIRCUITS DE RANDONNÉE AU PDIPR

- 8 dossiers déposés le 3 mars 2017 au Conseil départemental : Plounéour-Brignogan-Plages (2), Guissény, Kerlouan, Kernouës, Lanarvily, Goulven, Kernilis.
- Accord en commission permanente du 9 juin.
- 6 dossiers déposés le 30 juin au Conseil départemental : Le Folgoët, Lesneven, Plouider, Saint-Frégant, Saint-Méen, Trégarantec.
- Instruction en cours. Réponse 1^{er} trimestre 2018 pour les circuits sans travaux à prévoir sur les routes départementales et courant 2018 si des travaux de sécurisation sont à prévoir.

COMMANDE DE LA SIGNALÉTIQUE PIC BOIS

- Mars 2017 : transmission à l'entreprise Pic Bois des informations nécessaires à la fabrication des supports de balisage (lames, plaquettes, plaques en zinc avec adhésifs).
- 20 novembre : validation des Bons À Tirer (BAT) pour les plaques en zinc et adhésifs de balisage.
- 7 décembre : réception des supports de balisage de 4 circuits (Guissény, Kerlouan, Kernouës, Kernilis),

- 14 décembre : validation de 4 nouveaux BAT Ploudaniel, Lanarvily, Lesneven et Le Folgoët (livraison prévue 1^{er} trimestre 2018).

CONCEPTION DES VISUELS

Les visuels seront fixés sur les kiosques de départ des circuits de randonnée.

- Septembre 2017 : travail avec l'agence Dynamo + pour la conception des visuels.

Validation par les communes et associations de randonnée. 1 panneau double face pour chacune des 15 boucles de randonnée (recto : présentation du (ou des) circuit de randonnée de la commune verso : présentation du réseau de randonnée de la CLCL).

- Fin décembre 2017 : livraison des fichiers prêts à imprimer (et fichiers sources).



RANDONNÉES ESTIVALES



CONCEPTION / IMPRESSION DE
1 000 FLYERS ET
50 AFFICHES POUR VALORISER
LES RANDONNÉES ESTIVALES

PARCOURS DE NAGE

UNIQUE EN BRETAGNE

Le 21 juin 2017, la commune de Plounéour-Brignogan-Plages, le centre nautique et l'Office de Tourisme de la Côte des Légendes ont inauguré le premier parcours de nage en mer de la Côte des Légendes.



PARTENARIAT

ASSOCIATION LA TRANSLÉONARDE

L'Office de Tourisme a accompagné l'association La Transléonarde pour l'organisation de la 16^e édition du Marathon du Finistère :

- gestion des contacts et premières demandes concernant l'évènement via l'accueil téléphonique et physique de l'antenne de Lesneven,
- aide administrative : demandes d'inscriptions, dossiers de subventions, autorisation de passage,
- réalisation de supports de communication à destination des clubs et autres partenaires de la manifestation.



PROJET DE TERRITOIRE

STRUCTURATION DU VILLAGE DE MENEHAM

- Recrutement d'une technicienne chargée du développement touristique et patrimonial en juin.
- Réalisation d'un diagnostic en partenariat avec Finistère 360° (été).
- Mise en place d'une démarche expérience client avec l'Agence X+M.
- Organisation d'un comité de pilotage (septembre), d'un séminaire (octobre) et d'un atelier collaboratif (décembre).
- Visite de 4 équipements touristiques et culturels (novembre).

VALORISATION DU THÈME "LÉGENDES"

- Recrutement d'une technicienne chargée du développement touristique et patrimonial (juin).
- Réalisation d'un diagnostic (été) .
- Organisation de 3 comités de pilotage (septembre, octobre et décembre) .
- Visite de 4 initiatives inspirantes (novembre) .

Ce travail de concertation a notamment abouti en 2017 à arrêter un angle d'accroche pour la valorisation de cet univers :

La Côte des Légendes, fabrique d'imaginaire

PARTENARIAT

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE BREST | 82>84



NOUVEAU PÉRIMÈTRE

Fin 2017, la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay a intégré le pays de Brest. Ce dernier compte désormais 103 communes, 7 intercommunalités et 418 600 habitants.

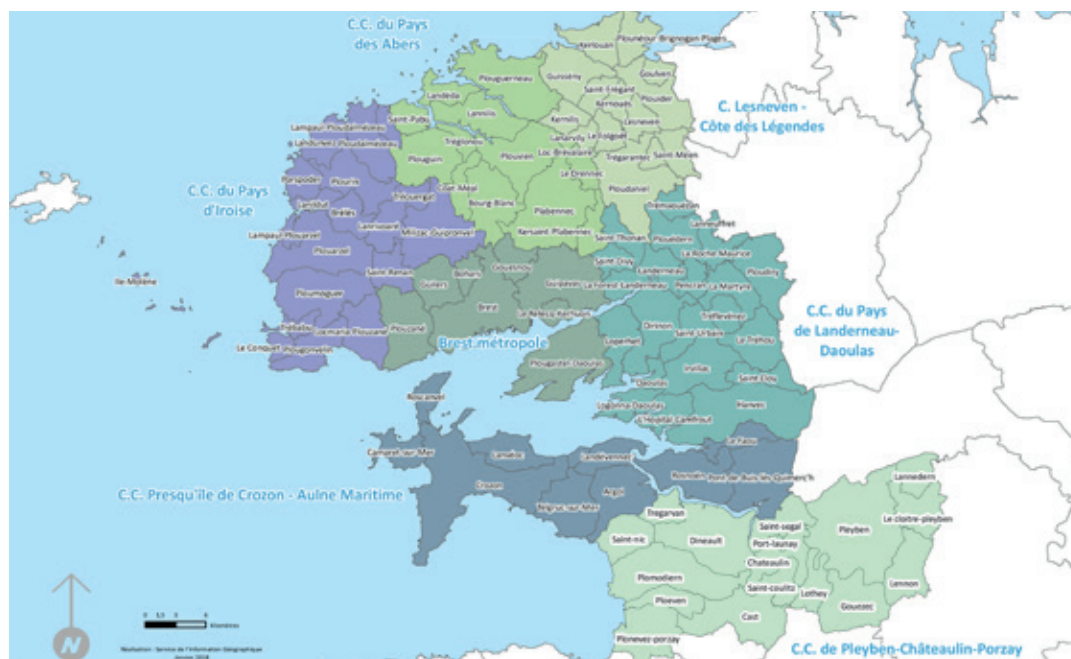


SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Le projet de SCoT en révision a été arrêté par le comité syndical le 19 décembre 2017. Après le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en 2016, en 2017 c'était au tour du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) d'être travaillé.

Les principales nouveautés du projet du SCoT arrêté sont :

- une garantie d'économie de l'espace tant au niveau de l'habitat que de l'économie,
- une meilleure prise en compte de l'économie maritime et littorale,
- l'extension de la garantie de l'activité agricole en zone A sur tout le territoire durant 20 ans,
- une possibilité offerte de changement de destination à condition qu'il s'agisse de préserver du patrimoine culturel rural,
- un volet "paysage" plus précis,
- la création de villages densifiables.

ÉCONOMIE ET EMPLOI

STRUCTURATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ALGUES

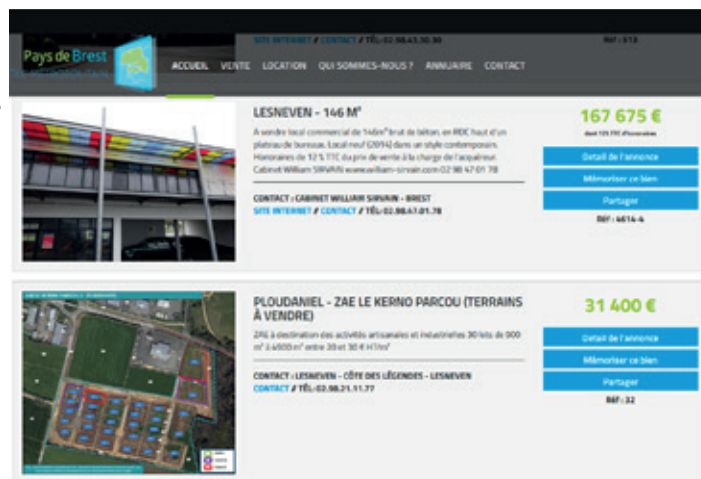
S'appuyant sur une biomasse abondante et de qualité, des entreprises et une recherche en biologie reconnue, le pays de Brest a validé un plan d'actions avec les acteurs locaux. Ainsi, en 2018, un cluster algues va rassembler les multiples opérateurs (producteurs, entreprises de transformation, enseignement supérieur et recherche, etc.) et organismes consulaires et Technopôle.

SYSTÈME D'INFORMATION DÉDIÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le site Internet www.paysdebrest-immo-entreprises.fr est une vitrine de l'immobilier d'entreprises en pays de Brest. Il s'agit d'une offre mutualisée de locaux provenant d'agences privées et des EPCI.

Par ailleurs, un outil interne a été mis en place à disposition des services de développement économique des EPCI. Il comporte deux applications :

- cartographie dédiée à la gestion du foncier économique,
- gestion des relations avec les entreprises.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PLATE-FORME LOCALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

En 2017, un schéma d'organisation et un premier cadrage financier ont été établis.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le pôle métropolitain a une mission d'accompagnement des EPCI pour mutualiser les moyens d'ingénieries dans l'élaboration des PCAET.

APPEL À PROJETS TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Avec la coordination du pôle métropolitain, les EPCI et communes ont répondu à cet appel à projets.



Opérations menées par la CLCL retenues :

- achat d'un véhicule de service électrique (subvention de 50 %),
- actions de tri et de valorisation des déchets :
 - < acquisition de colonnes aériennes,
 - < présence de la recyclerie mobile en déchèterie,
 - < animations lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD),
 - < guide de sensibilisation des agriculteurs à la gestion des déchets.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

TRÈS HAUT DÉBIT (THD)

Brest Métropole accompagne les EPCI dans le déploiement du programme Bretagne Très Haut Débit et la réalisation d'études d'opportunités de pose de fourreaux.

SERVICES AU PUBLIC

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

Engagée depuis 2 ans, la démarche de préfiguration d'un contrat local de santé s'est poursuivie en 2017 par l'élaboration d'un plan d'actions avec 4 axes prioritaires :

- accès aux soins,
- amélioration de la prise en charge de la souffrance psychique et des pathologies mentales,
- prévention et promotion de la santé (conduites addictives),
- accompagnement du vieillissement de la population.

CONTRAT DE PARTENARIAT RÉGION – PAYS DE BREST – EUROPE

Ce contrat couvrant la période 2014-2020 a été révisé en 2017. Une nouvelle dotation de 14 204 366 € de crédits régionaux a été allouée au pays de Brest pour la période 2017-2020. Avec les reliquats de la 1^{re} enveloppe 2014-2016, la dotation globale s'élève à 21 013 834 €.

En 2017, **47 dossiers retenus** pour un total de **6 903 690 €**.



.....

COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES - CLCL

12, boulevard des Frères Lumière - BP 75 - 29260 Lesneven
02 98 21 11 77 - contact@clcl.bzh - www.clcl.bzh
 Communauté Lesneven - Côte des Légendes

